



UNE FIÈRE MISSION

RAPPORT ANNUEL 2016

FINANCES ET EXPLOITATION

POINTS SAILLANTS

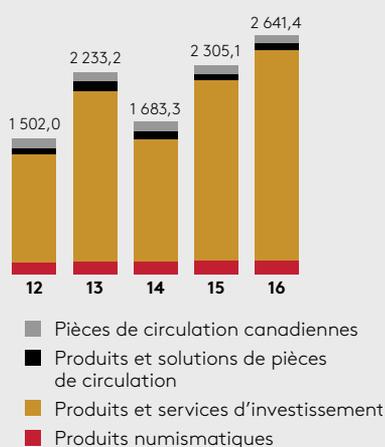
	2016	2015 (retraités) ¹	variation en %
Principales données financières (en millions de \$)			
Produits des activités ordinaires	2 641,4	2 305,1	15
Marge brute	175,6	165,3	6
Résultats avant dépréciation et impôts	32,9	27,1	21
Résultats avant impôts	32,9	(38,4)	186
Résultats après impôts	24,5	(28,3)	187
Total de l'actif	444,1	469,5	(5)
Capitaux propres (après dépréciation, nets d'impôts)	185,4	185,3	-
Dépenses en immobilisations	12,8	17,4	(26)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	33,4	119,0	(72)
Rendement des capitaux propres avant dépréciation et impôts ²	18 %	12 %	
Rendement des capitaux propres avant impôts	18 %	(21 %)	

Principales données d'exploitation

Pièces de circulation canadiennes produites (en millions d'unités)	533,0	350,0	52
Produits d'investissement en or (en milliers d'onces) ³	987,6	953,0	4
Produits d'investissement en argent (en millions d'onces) ³	32,4	34,3	(6)
Nombre d'employés (au 31 décembre)	1 280	1 202	6

Produits (par secteur)

retraités¹
(en millions de \$)



¹ Les chiffres de 2015 ont été revus en fonction du retraitement et des reclassements décrits à la note 3 des états financiers consolidés audités.

² Données calculées en fonction des résultats avant dépréciation et des capitaux propres avant dépréciation.

³ Les résultats sont exprimés en chiffres bruts. En excluant les opérations visant des stocks de clients, les ventes de produits d'investissement en or totalisent 740,1 milliers d'onces en 2016 (contre 692,3 milliers en 2015) et celles de produits d'investissement en argent, 26,5 millions d'onces (contre 25,9 millions en 2015).

Table des matières

1	Hommage au Canada	33	Rapport de la direction
2	Message de la présidente de la Monnaie	34	Rapport de l'auditeur indépendant
11	Message du président du Conseil d'administration	35	États financiers consolidés
12	Gouvernance	39	Notes annexes aux états financiers consolidés
14	Conseil d'administration	92	Dirigeants
15	Rapport de gestion		



Homage au Canada

C'est avec fierté et efficacité que nous avons rempli en 2016 notre mandat de fournisseur de pièces de monnaie et de fabricant de produits numismatiques. Entreprise mondiale prospère, nous avons contribué à enrichir l'économie en offrant des produits remarquables qui mettent à l'honneur les personnes, les lieux et les réalisations qui ont fait du Canada un pays d'exception. Nous voici bien placés pour être au cœur des célébrations du 150^e anniversaire de notre grand et beau pays en 2017.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA MONNAIE

Dans un exercice marqué par la clarté des décisions et l'excellence de l'exécution, nous avons continué d'appliquer en 2016 notre nouvelle stratégie d'entreprise.

Les résultats à ce jour sont encourageants. Cette nouvelle stratégie, appuyée sur un solide modèle de gestion diversifiée, nous a bien servis à plusieurs égards : la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation s'est redressée et celle des produits d'investissement a encore dépassé les attentes.

Nous affichons un solide rendement financier grâce aux bons résultats obtenus dans ces deux lignes, qui ont su compenser les effets d'une année de transition dans la Ligne des produits numismatiques, où nous voyons toujours un potentiel de croissance appréciable et rentable. Toutefois, la révision en profondeur de nos tactiques qu'implique cette transition requiert du temps pour en voir la pleine réalisation, comme l'indiquent les résultats de 2016.

L'année 2017 ne ressemblera à aucune autre au pays puisque les citoyens se rassembleront pour en célébrer le 150^e anniversaire. Avec nos pièces, nous sommes au cœur de l'action : nous offrons aux Canadiens et aux collectionneurs du monde entier une façon d'immortaliser ce jalon mémorable. Au printemps 2017, des pièces de circulation célébrant le 150^e anniversaire du Canada se retrouveront dans les poches et les bourses des Canadiens d'un bout à l'autre du pays; nous offrons déjà par différents circuits des pièces de collection novatrices et ingénieusement conçues.



Fiers de leur mission, les employés de la Monnaie ne demandent pas mieux que de prendre part à cet anniversaire magistral.

Ils sont pleins de talent et de ressources, et nous leur devons tout ce que nous accomplissons. Nous avons le privilège de compter sur la vaste expérience d'un effectif où se côtoient des vétérans forts de 35 ans d'ancienneté et des recrues qui abordent d'un regard neuf et enthousiaste leurs tâches quotidiennes. Soucieux de leur mieux-être, nous avons adopté un programme global de santé mentale qui effacera de nos lieux de travail les préjugés concernant la maladie mentale.

Le monde du monnayage évolue constamment, et nous devons nous adapter. En jetant un regard sur 109 années d'histoire, nous avons lieu d'être fiers des nombreuses étapes que nous avons franchies et des nombreuses célébrations canadiennes dont nous avons fait partie. La connaissance, le savoir-faire, l'art et la maîtrise technique que nous avons cultivés au fil de ces années nous procurent des assises solides sur lesquelles fonder un brillant avenir.

La présidente de la Monnaie,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Hanington', written in a cursive style.

Sandra L. Hanington

**GAGNANTS DU
CONCOURS DE
DESSIN DE PIÈCES
MON CANADA
M'INSPIRE**

UNE OCCASION UNIQUE
DANS UNE GÉNÉRATION



« J'étais petit quand j'ai reçu le fameux ensemble de pièces de centenaire d'Alex Colville. J'ai donc trouvé formidable de participer ainsi aux festivités du 150^e anniversaire. »

Gerald Gloade,
Première Nation de Millbrook
(Nouvelle-Écosse)
Motif de la pièce de 5 cents

« Idéalement, un jour, le fait de tendre la feuille d'érable aura la même valeur symbolique que celui de tendre le rameau d'olivier. »

Amy Choi,
Calgary (Alberta)
Motif de la pièce de 10 cents

En l'honneur du 150^e anniversaire du Canada, nous avons organisé un concours invitant les Canadiens à présenter des motifs pour les pièces de circulation 2017.



« Je suis née ici il y a neuf ans. Cent cinquante ans, c'est très long. Bonne fête à mon pays merveilleux, le Canada! »

Joelle Wong,
Richmond Hill (Ontario)
Motif de la pièce de 25 cents

Plus de 10 000 motifs ont été reçus en provenance des provinces et des territoires dans cinq catégories thématiques.

« Toutes ces images se rattachent de quelque façon au chemin de fer, un exploit dont la population canadienne tout entière peut être reconnaissante. »

Wesley Klassen,
St. Catharines (Ontario)
Motif de la pièce de 1 dollar

Les Canadiens ont voté plus d'un million de fois lors du scrutin de sélection des motifs gagnants.



Les pièces du 150^e anniversaire seront mises en circulation au printemps 2017.

« La pensée traditionnelle crie attribue l'aurore boréale au moment particulier où les Esprits se manifestent, en dansant, aux yeux et aux esprits des êtres d'ici-bas. »

Timothy Hsia,
Richmond (C.-B.)
Motif de la pièce de 2 dollars



Une monnaie sûre et de qualité, produite de manière rentable, pour les besoins du commerce intérieur

DES PIÈCES POUR TOUS LES JOURS... ET POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES

Notre mandat premier est de veiller à ce que les Canadiens disposent des pièces nécessaires à leurs transactions. Nous avons continué de nous en acquitter de manière rentable et efficace, en fournissant des pièces de circulation selon les besoins nationaux et en gérant l'incidence d'un volume moindre de pièces recyclées.

En 2017, nous émettrons des pièces de circulation commémoratives Canada 150, de sorte que tous les Canadiens pourront célébrer le 150^e anniversaire de leur pays d'une manière concrète et mémorable. Nous nous en tiendrons à nos principes de prudence en gestion financière et d'efficacité en exploitation et nous continuerons d'explorer les voies où se dessine l'avenir des pièces de circulation.



Fidèle à sa tradition de souligner fièrement les moments marquants de l'histoire du pays, la Monnaie a salué le courage et l'esprit de sacrifice des Canadiens qui ont servi en mer en émettant en 2016 une pièce de circulation commémorative de 2 \$ soulignant le 75^e anniversaire de la bataille de l'Atlantique.



Des produits et du savoir-faire pour une clientèle mondiale



Le recentrage des priorités stratégiques a procuré la souplesse et les ressources nécessaires pour réagir promptement et répondre aux besoins des clients. C'est ainsi que la Monnaie a décroché en 2016 un important contrat de la banque centrale des Émirats arabes unis : produire à l'aide de son procédé de placage multicouche sur acier la pièce de circulation de 50 fils.

L'EXCELLENCE EN MONNAYAGE

Les changements apportés durant l'exercice ont contribué à la croissance et au succès de notre Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation. Les revenus tirés des pièces de circulation étrangères ont rapporté 33 % de plus qu'en 2015. Nous avons aussi obtenu des contrats importants, dont une entente sur la fabrication de plus d'un milliard de pièces pour le compte d'un pays africain.

Au Canada, nous avons su gérer le ralentissement attendu du Programme de récupération des alliages, qui substitue aux pièces de composition ancienne des versions nouvelles, plus sûres et plus durables.

Grâce à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, à la souplesse de la fabrication en cellules, à la hausse de la productivité et à la baisse des coûts fixes, nous resterons compétitifs en 2017 et nous continuerons de répondre aux besoins d'autres pays, y compris ceux qui envisagent de se convertir à la monnaie de « prochaine génération ».

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE : POINTS SAILLANTS



NOS CLIENTS

NOS EMPLOYÉS



LE CANADA ET SA POPULATION

Réduction du cycle de vie moyen des commandes

Afin de mieux servir nos clients, nous avons fait passer de neuf jours à

3,71
jours

le temps écoulé entre la réception et la livraison des commandes, et établi des mécanismes de contrôle afin de réagir aux contretemps.

Conformité aux exigences de la LBMA

Nous avons obtenu de la London Bullion Market Association, la certification *Responsible Gold Guidance* attestant que notre exploitation est conforme aux règles de l'approvisionnement responsable en métaux précieux.

Initiative en santé mentale

Nous créons une culture de libre dialogue sur les questions de santé mentale.

Mobilisation

Nous tenons à ce que nos employés soient mobilisés et responsabilisés. Le sondage mené auprès d'eux a livré des résultats inférieurs aux attentes aussi nous avons veillé en 2016 à ce que la haute direction communique bien notre stratégie et nos résultats. En 2017, nous aborderons ce sondage avec un nouveau regard afin de mieux cerner les facteurs de mobilisation en période de transformation.

Santé et sécurité

Nous avons terminé toutes nos activités destinées à améliorer nos pratiques et à promouvoir des habitudes de sécurité, dont la formation sur l'équipement de protection individuelle, la mise en place d'un programme de vérification et d'inspection et le parachèvement de notre structure de gestion des crises.



Programme de pièces commémoratives

Nous avons émis trois pièces commémoratives sur des thèmes qui rappellent des faits marquants de notre histoire : le centenaire de l'accession des femmes au droit de vote, le dollar porte-bonheur et le 75^e anniversaire de la bataille de l'Atlantique. En tout,

15 millions
de pièces

ont été distribuées dans tout le pays.

Économies d'eau

Nous avons réduit la consommation d'eau de 2,9 %; les mesures prises sur les chaînes de placage ont résulté en des économies de

50 000 000
de litres.

LA SANTÉ MENTALE AU GRAND JOUR

Nous sommes déterminés à accroître la sensibilisation aux questions de santé mentale et à combattre les préjugés qui les entourent.

À la fin de 2016, plus de

250

employés supervisant des subordonnés directs avaient reçu une formation sur les premiers soins en santé mentale.

Nous avons constitué une trousse d'outils destinée aux employés supervisant des subordonnés directs pour accroître leur sensibilisation aux questions de santé mentale.

Les employés Echo Asher (ci-contre), de Winnipeg, et Ryan Anglehart (ci-dessous), d'Ottawa, font tous deux partie de notre groupe de travail sur la santé mentale.



1 000

employés ont pris part aux activités du programme de santé mentale, dont des webinaires et des échanges sur les techniques de réduction du stress.

JE NE ME
reconnais
PAS



En 2017, nous verrons comment composer avec le stress lors de nos discussions mensuelles sur la santé mentale et par des campagnes menées durant la Semaine de la santé mentale et la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales.

Nous avons engagé des discussions sur la santé mentale à l'aide du programme *Je ne me reconnais pas*, de l'organisme Partenaires pour la santé mentale.

Le sondage dit...

D'après notre sondage de mai 2016 sur le mieux-être des employés :

76 % des répondants ont constaté une plus grande sensibilisation aux questions de santé mentale depuis le lancement du programme.

La majorité estiment que leur superviseur se soucie de leur bien-être affectif.

La plupart se sentent appuyés par leurs pairs lorsqu'ils sont débordés ou qu'ils éprouvent du stress ou d'autres problèmes de santé mentale.

44 % DES TRAVAILLEURS DISENT ÊTRE OU AVOIR DÉJÀ ÉTÉ AUX PRISES AVEC DES ENJEUX DE SANTÉ MENTALE.



La santé mentale est l'affaire de tous. Prenons-en soin.
JENEMECONNAISPAS.CA



Nous avons fait la promotion de la santé mentale par :

des échanges mensuels d'information

la participation à la Semaine de sensibilisation aux maladies mentales

des autocollants d'humeur

l'activité Mythes ou réalités

des « conseils de la semaine ».



L'INNOVATION À LA PORTÉE DES MARCHANDS DU MONDE ENTIER



TM et © DC Comics. (s17).

En juin 2016, la Monnaie a émis en première mondiale une pièce d'investissement de 1 oz en argent pur à 99,99 % en l'honneur de *Superman*TM. La pièce porte en microgravure une feuille d'érable dans laquelle est inscrit le nombre « 16 », une marque de sécurité qui en fait un objet de collection des plus sûrs.

La demande de nos produits d'investissement Feuille d'érable en or et Feuille d'érable en argent a frôlé des records. Nous avons enrôlé des marchands et des distributeurs de premier plan et représentant une bonne partie du marché des métaux précieux dans notre programme d'authentification par activation digitale non destructrice (ADN), notre technologie de lutte à la contrefaçon. La technologie ADN se révèle un atout précieux pour différencier nos produits et resserrer les relations avec nos canaux de vente.

L'intégration verticale de notre entreprise, depuis l'affinage jusqu'à l'entreposage, nous offre la souplesse d'une exploitation rentable et une gamme de services qui répond aux besoins des clients.

Produits numismatiques



Des objets de collection irrésistibles



La Monnaie a émis sa toute première pièce en argent rehaussée d'un placage d'or inverse, où figure l'inukshuk, ce monument de pierres inuit servant de repère dans l'immensité. Symbole d'entraide, il représente bien l'esprit qui anime le Canada. Cette pièce est l'une des 86 qui se sont écoulées entièrement durant l'année.

OSER POUR MIEUX ATTIRER

Nous avons continué d'innover dans la production numismatique, en proposant par exemple une pièce illustrée d'un récif sous-marin luminescent et une pièce concave soulignant le 140^e anniversaire de la Bibliothèque du Parlement. À l'automne, nous avons lancé la première pièce de la campagne Canada 150, dans une gamme inaugurale de produits abordables destinée à attirer la clientèle. À l'avenir, nous miserons sur une nouvelle approche pour initier de nouveaux collectionneurs, autre que le programme de pièces vendues à leur valeur nominale. Après des améliorations à notre site Web et à notre centre d'appels, nous sommes fin prêts en 2017 à relever les défis que pose le programme numismatique Canada 150 et fiers de notre apport à cette grande fête nationale.

LA MONNAIE
ROYALE
CANADIENNE
DANS LE
MONDE

Nous avons livré plus de
1,6 milliard
de pièces et de flans à 13 clients
étrangers en 2016.



LES VENTES INTERNATIONALES DE PRODUITS
D'INVESTISSEMENT ONT REPRÉSENTÉ

76 %

DE NOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL

Nos pièces
numismatiques plaisent
aux collectionneurs chez
nous et dans le monde
entier, comme celle-ci en
or pur où flottent au vent
des feuilles de l'érable à
sucre (ci-dessus).



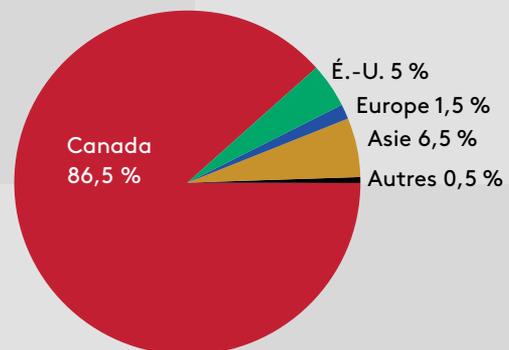
Notre Centre d'excellence
de Winnipeg a accueilli
16 représentants de
neuf banques centrales
venus s'informer de nos
pratiques exemplaires.

Les revenus tirés des
pièces de circulation
étrangères ont
augmenté de

33 %
par rapport à 2015.

Ventes de pièces numismatiques
au Canada et ailleurs

(en pourcentage du total)



MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Monnaie a commencé la mise en œuvre de son nouveau plan stratégique en 2016, en s'appliquant à bien remplir son rôle d'établissement de monnayage national et à se maintenir en tête du monnayage mondial. Le Conseil suivra de près le déroulement de ce plan et redressera le cap au besoin.

La Société a offert un bon rendement durant toute l'année : la Ligne commerciale des produits et services d'investissement a préservé sa position de force dans le marché et celle des produits et solutions de pièces de circulation a connu une croissance extraordinaire.

La Monnaie a continué à s'imposer dans la coloration à haute résolution grâce à son entente exclusive à long terme avec le fournisseur Teca Print, qui lui assure une image distincte et un meilleur attrait auprès des acheteurs de pièces numismatiques et des clients étrangers qui recherchent ce qui se fait de mieux en pièces de circulation colorées. La Ligne commerciale des produits numismatiques a éprouvé certaines difficultés liées à la comptabilité du programme de pièces vendues à leur valeur nominale, et nous nous sommes employés à les résoudre.

Nous enregistrons de solides résultats d'exploitation depuis des années; en 2016, nous avons versé un dividende de 31 millions de dollars au gouvernement fédéral.

Par ailleurs, nous avons entrepris de renouveler la composition du Conseil d'administration, dont certains membres sont arrivés au terme de leur mandat. Nous avons affiché les postes à combler et devrions nommer des candidats en 2017. En prévision d'un examen qui vise tous les comités du Conseil, nous avons aussi commencé l'an passé à établir les principes qui guideront la confirmation du mandat du Comité de régie et des candidatures.



C'est un honneur pour moi de présider le conseil d'une société d'État prestigieuse et tournée vers l'avenir, en particulier parce que cela m'offre des occasions de rapprochement avec mes concitoyens. L'été dernier à St. John's, par exemple, j'ai eu le privilège de dévoiler devant les Terre-Neuviens une pièce commémorant le centenaire de la bataille de Beaumont-Hamel.

La Monnaie occupe une place importante au Canada parce qu'elle procure des pièces à ses citoyens, bien sûr, mais aussi parce qu'elle contribue à l'économie en tant qu'entreprise internationale employant plus de 1 200 personnes. Au delà du simple monnayage, sa gamme complète de services de fabrication, de marketing et de ventes en fait une organisation qui joue dans la cour des grands, qui fait une concurrence planétaire à des établissements publics et privés et qui livre au marché quelques-unes des devises les plus sûres au monde.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la Monnaie en 2016, ainsi que mes collègues du Conseil pour les avis stratégiques éclairés qu'ils ont su prodiguer tout au long de l'année.

Le président du Conseil,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joynt'.

Carman M. Joynt, FCPA, FCA, IAS.A

GOVERNANCE

La Monnaie royale canadienne s'est dotée d'un solide cadre de gouvernance afin de maintenir son leadership dans l'industrie mondiale du monnayage, de préserver et de promouvoir sa vision et ses valeurs d'entreprise, et d'assurer sa viabilité à long terme comme société d'État fédérale.

Veiller à la bonne marche du commerce intérieur

Constituée en société en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, la Monnaie rend des comptes au Parlement par l'entremise du ministre des Finances. Elle est régie par cette loi, ainsi que par la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres lois et règlements applicables aux sociétés d'État fédérales.

Notre mandat principal est de produire et de distribuer les pièces de circulation nécessaires au commerce intérieur du Canada, avec un grand souci de sécurité, de qualité et de rentabilité. Nous adhérons aux plus hautes normes de conduite commerciale dans la poursuite de notre vision, qui consiste à « être symbole d'excellence... grâce à nos activités axées sur le client, à nos employés talentueux et à la valeur que nous offrons au Canada et à sa population ». Notre code de conduite et notre politique en matière d'éthique règlent la conduite de nos employés et énoncent les valeurs principales – *honnêteté, respect, fierté et passion* – qui déterminent leur comportement et appuient la vision d'entreprise.

Assurer une gouvernance efficace

Le Conseil d'administration supervise la gestion de l'ensemble des activités de la Monnaie conformément aux lois et règlements qui s'y appliquent, en fonction de l'intérêt supérieur de la Société et des intérêts à long terme du gouvernement du Canada, son unique actionnaire.

Conformément à ses responsabilités d'administration, le Conseil établit et approuve l'orientation stratégique de la Monnaie dans un Plan d'entreprise quinquennal, et examine et approuve ses principales initiatives et stratégies. Il s'acquitte de son devoir de diligence raisonnable en évaluant les risques et les possibilités, en surveillant le rendement financier, en assurant l'intégrité des résultats financiers et en produisant des rapports au gouvernement du Canada dans les délais requis. Un nouveau plan quinquennal entre en application en 2017.

Durant toute l'année 2016 et en ce début de 2017, le Conseil comptait 11 administrateurs, dont la présidente de la Monnaie. Les administrateurs proviennent d'un peu partout au Canada, et quatre d'entre eux sont des femmes. Tous sont indépendants de la haute direction, sauf le poste de président de la Monnaie. Le Conseil et ses comités tiennent des séances à huis clos, en présence et en l'absence de ce dernier.

Le Conseil a tenu six réunions en 2016. Trois comités permanents l'aident à s'acquitter de ses responsabilités : le Comité de vérification, le Comité de régie et des candidatures et le Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail. Ces comités se sont réunis 12 fois en tout en 2016.

Le président de la Monnaie reçoit un salaire annuel, tandis que le président du Conseil et les administrateurs touchent les honoraires annuels et les indemnités quotidiennes établis par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ils se font rembourser toutes les dépenses raisonnables liées à leurs fonctions, dont les frais de déplacement, d'hébergement et de repas. En 2016, la Monnaie a terminé l'examen et la mise en œuvre d'une nouvelle politique sur les voyages, l'accueil, les conférences et les événements, politique conforme aux lignes directrices et aux politiques connexes du Conseil du Trésor. Ces dépenses sont affichées chaque trimestre dans le site Web de la Monnaie.

Administrateur	Rémunération totale (honoraires annuels/ indemnités quotidiennes)	Présence aux réunions du Conseil ¹	Présence aux réunions des comités ¹
Carman M. Joynt	43 682 \$	6/6	12/12
Sandra L. Hanington	- \$	6/6	12/12
John K. Bell	14 687 \$	6/6	9/9
Claude F. Bennett	15 657 \$	6/6	8/8
Guy Dancosse	17 112 \$	6/6	4/4
Susan Dujmovic	18 567 \$	5/6	5/5
Ghislain Harvey	13 960 \$	5/6	4/4
Kirk MacRae	17 840 \$	6/6	3/3
N. William C. Ross	14 202 \$	6/6	3/3
Carol Skelton	24 630 \$ ²	6/6	5/5
Bonnie Staples-Lyon	13 960 \$	4/6	5/7
Total	194 297 \$		

Notes :

- 1 Nombre de réunions auxquelles l'administrateur a assisté, par rapport au maximum possible.
- 2 Comprend la formation menant à l'attestation d'administrateur.

Rester en contact avec la population et les employés

La Monnaie prend divers moyens pour promouvoir sa transparence, sa responsabilisation et son accessibilité. Elle convoque une assemblée publique annuelle et publie un rapport annuel qui est déposé au Parlement. À intervalles périodiques, elle sollicite l'avis et la participation des consommateurs canadiens et d'autres intervenants par des sondages de clientèle, des groupes de discussion et d'autres enquêtes d'opinion sur différents sujets. Elle rencontre régulièrement des marchands et des distributeurs de ses produits de collection et d'investissement, notamment à l'occasion de congrès et de salons professionnels qui attirent aussi ses clients.

La Monnaie a convoqué ses employés à leurs assemblées du printemps et de l'automne afin de les tenir informés de son rendement, et de saluer et de récompenser leur apport à sa réussite. Les cadres ont tenu des réunions avec leurs subalternes directs afin d'améliorer la communication et de stimuler la mobilisation.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Carman M. Joynt, FCPA, FCA, IAS.A
Président, Joynt Ventures Inc.
Ottawa (Ontario)
Président, Conseil d'administration



John K. Bell, FCPA, FCA, IAS.A
Président, Onbelay Capital Inc.
Cambridge (Ontario)



Claude F. Bennett
Retraité
Ottawa (Ontario)



Guy Dancosse, c.r., IAS.A, CRIA
Dunton Rainville LLP
Montréal (Québec)
Président, Comité des ressources humaines et de santé et sécurité au travail



Susan Dujmovic, B.I.B.C., IAS.A
Chef de la conformité aux règlements
Services bancaires de détail et
Gestion de patrimoine
Banque HSBC Canada
Vancouver (Colombie-Britannique)
Vice-présidente, Conseil d'administration
Présidente, Comité de vérification



Sandra L. Hanington, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Ghislain Harvey, CRIA
Président et directeur général
Promotion Saguenay Inc.
Saguenay (Québec)



Kirk MacRae, IAS.A
Président, R.K.M. Investment Ltd.
Sydney (Nouvelle-Écosse)
Président, Comité de régie et des candidatures



N. William C. Ross
Avocat-conseil
WeirFoulds LLP
Toronto (Ontario)



L'honorable Carol Skelton, IAS.A
Retraîtée
Harris (Saskatchewan)



Bonnie Staples-Lyon
Directrice des communications stratégiques
ChangeMakers
Winnipeg (Manitoba)

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion renferme une analyse des résultats financiers et de l'évolution des activités de la Monnaie royale canadienne (la « Monnaie ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et les notes afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et sont présentés en dollars canadiens. Sauf indication contraire, les résultats financiers indiqués dans ce rapport de gestion ont été arrondis au million près et l'information qui y figure est en date du 23 mars 2017. La direction est responsable de tous les renseignements paraissant dans le rapport annuel et dans ce rapport de gestion. Le Conseil d'administration a, sur recommandation de son Comité de vérification, approuvé la teneur de ce rapport de gestion ainsi que les états financiers consolidés audités.



La Monnaie a souligné le 140^e anniversaire de la Bibliothèque du Parlement avec sa toute première pièce concave, dont le relief très accentué révèle l'extrême minutie de l'architecture vue de l'intérieur de la coupole qui coiffe le monument. Dévoilée devant un parterre de sénateurs, de députés et d'invités spéciaux réunis dans la Bibliothèque, la pièce s'est écoulée en un rien de temps.

Importance relative

Pour établir quelles informations doit contenir le rapport de gestion, la direction est guidée par le principe de l'importance relative. La direction a jugé l'information importante s'il était probable que son omission ou son inexactitude influencerait sur les décisions qu'un lecteur prendrait en se fondant sur celle-ci.

Énoncés prospectifs

En parcourant tout énoncé prospectif, les lecteurs sont priés de garder à l'esprit la mise en garde figurant à la fin de ce rapport de gestion.

Résumé

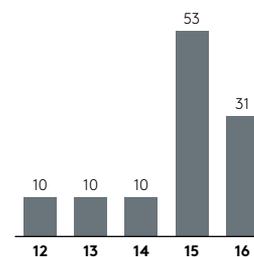
La Monnaie royale canadienne est l'établissement de monnayage national du Canada et son mandat principal est de produire des pièces de circulation pour le compte du Canada, de gérer le système de distribution intérieur et de conseiller le gouvernement du Canada à ce sujet. La Monnaie remplit ce mandat grâce à un réseau de distribution de pièces et à un système de gestion des stocks qui se démarquent à l'échelle mondiale de même qu'à son usine de production, de placage et de frappe à grande échelle à la fine pointe de la technologie à Winnipeg. La Monnaie a également pour responsabilité de préserver l'intégrité des pièces canadiennes par la recherche et le développement continus et par l'application de caractéristiques de sécurité toujours plus avancées. Ses activités englobent également la fabrication et la commercialisation de produits d'investissement et de produits d'affinage ainsi que la prestation de services connexes. Elle fabrique et commercialise également des pièces numismatiques et des médailles et fournit des services de monnayage à des pays étrangers.

La Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation comprend la fabrication de pièces finies, de flans et de jetons destinés à des clients du monde entier, dont des banques centrales, des établissements de monnayage, des autorités monétaires et des ministères des Finances. Ces contrats permettent à la Monnaie de tirer parti de son infrastructure et de son savoir-faire de premier plan à son usine de Winnipeg. Cette ligne commerciale est également responsable du Programme de récupération des alliages en vertu duquel les plus vieilles pièces canadiennes sont retirées du marché et remplacées par des pièces en acier plaqué multicouche, lesquelles sont plus durables et plus sûres. Ce remplacement systématique des vieilles pièces en alliage assure également l'uniformité des pièces en circulation, ce qui facilite les transactions automatisées d'acceptation de la monnaie.

La Ligne commerciale des produits et services d'investissement propose à sa clientèle des produits d'investissement de premier ordre sous forme de pièces et de lingots en métaux précieux ainsi que des services intégrés d'affinage et d'entreposage de ces métaux et des Reçus de transactions boursières. Parmi ses produits, citons la série des pièces Feuille d'érable qui se décline en or, en argent, en palladium et en platine. Elle offre également d'autres produits et services de métaux précieux à des fins d'investissement et de fabrication. Grâce à sa position de chef de file du marché de même qu'à la qualité et à la sûreté inégalées de ses pièces d'investissement, la Monnaie est bien placée pour conquérir une grande part de toute augmentation de la demande tout en maintenant ses volumes lorsque les marchés s'affaiblissent. Les Reçus de transactions boursières des Réserves d'or et d'argent canadiennes qui sont cotés à la Bourse de Toronto permettent aux épargnants et aux investisseurs institutionnels d'avoir accès aux métaux précieux entreposés par la Monnaie, et celle-ci réduit ainsi ses coûts de location.

La Ligne commerciale des produits numismatiques englobe la création de médailles et de pièces de collection ainsi que la vente de ces produits à des clients du Canada et d'ailleurs dans le monde. Grâce à ses motifs de classe mondiale, la Monnaie occupe une position de chef de file mondial dans l'art et la science du monnayage qui est régulièrement reconnue par de prestigieux prix internationaux, et ce, en grande partie grâce à l'emploi de procédés technologiques d'avant-garde, tels les hologrammes, le placage sélectif et la coloration distinctive, procédés que la Monnaie utilise pour créer des produits attrayants et originaux. Le site monnaie.ca se classe toujours parmi les destinations favorites pour les achats de pièces numismatiques en ligne au Canada et ailleurs dans le monde, ce qui témoigne expressément des efforts que la Monnaie déploie pour augmenter la consultation de ce site et ainsi accroître ses ventes directes, et par conséquent le marché secondaire des pièces de collection.

Dividendes
(en millions de \$)



Faits importants au sein de l'entreprise

Retraitement des chiffres des périodes antérieures – Produits numismatiques vendus à leur valeur nominale

En établissant les états financiers consolidés intermédiaires du trimestre clos le 1^{er} octobre 2016 (soit le troisième trimestre de 2016), la Monnaie a déterminé qu'un ajustement lié aux chiffres des périodes antérieures et ayant trait à la vente de produits numismatiques vendus à leur valeur nominale exigeait un retraitement de ces chiffres.

Dans le passé, les ventes de produits numismatiques vendus à leur valeur nominale étaient inscrites dans les produits des activités ordinaires et un passif au titre des rachats et retours prévus était constaté en fonction des tendances passées quant aux rachats et retours d'autres produits numismatiques. En 2016, la Monnaie a procédé à un examen exhaustif du programme de pièces vendues à leur valeur nominale ainsi que de leurs rachats et retours jusqu'alors. Les produits vendus à leur valeur nominale n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats et des retours qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Monnaie à cet égard, fait en sorte que les produits vendus à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetés ou retournés que les autres produits numismatiques. Par conséquent, la Monnaie considère que les tendances passées des rachats et retours d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer ceux des produits vendus à leur valeur nominale, et qu'il n'existe aucune autre méthode de calcul à la fois fiable et raisonnable.



Une pièce en argent rehaussée de touches de couleurs éclatantes a été produite pour marquer le 90^e anniversaire de Sa Majesté la reine Elizabeth II. Un effet de scintillement ajoute un éclat réaliste au motif gravé, la broche en forme de feuille d'érable incrustée de diamants de Sa Majesté. Ce splendide objet de collection s'est écoulé en moins d'une semaine.

Par suite de cet examen, il a été établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne devrait être constaté avant qu'une estimation raisonnable des rachats et retours puisse être faite. La Monnaie est d'avis que le prix du marché de l'argent et un changement de la durée pendant laquelle des rachats et retours peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur sa capacité à estimer les rachats et retours de manière fiable.

Au 31 décembre 2016, le prix du marché de l'argent que contenaient de telles pièces était nettement inférieur à leur valeur nominale. En outre, la Monnaie n'a, pour le moment, pas l'intention de fixer une date limite concernant ses politiques en matière de rachat et de retour. C'est pourquoi un passif représentant la valeur cumulative des produits vendus à leur valeur nominale non encore rachetés ou retournés et les coûts des rachats et des retours, déduction faite de la valeur de la teneur en argent correspondante, a été constaté en 2016, et un ajustement rétrospectif à compter de l'entrée en vigueur du programme de pièces vendues à leur valeur nominale a été effectué. Bien que ce programme ait pris fin le 1^{er} janvier 2017, le traitement des commandes en souffrance augmentera le montant net de ce passif. Chaque période, celui-ci affichera également une hausse ou une baisse selon les fluctuations du prix du marché de l'argent (en dollars américains) et les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces augmentations ou diminutions du passif net influenceront sur le résultat net de chaque période.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été retraités afin de refléter ce changement comptable.

Reclassement des chiffres des périodes antérieures – Présentation des produits des activités ordinaires et du coût des ventes liés aux produits et services d'investissement

Dans le passé, tous les produits des activités ordinaires générés par les ventes de produits d'investissement étaient présentés au montant brut. Cependant, il existe divers flux de vente de ces produits. Au troisième trimestre de 2016, la Monnaie a entrepris l'analyse des différents types d'opérations de vente de ces produits et a conclu qu'il est plus approprié de présenter les produits en décollant à leur montant net lorsque l'opération en question porte sur des stocks qu'un client a déposés auprès de la Monnaie afin que celle-ci lui fabrique un produit sous une forme différente, telle une pièce Feuille d'érable en or. Ainsi, les produits des activités ordinaires et le coût des métaux précieux associés aux ventes de produits d'investissement mettant en jeu des stocks de clients en dépôt auprès de la Monnaie (« opérations visant des stocks de clients ») sont désormais présentés à leur montant net, et seuls les commissions et les autres services de fabrication à valeur ajoutée sont encore constatés en tant que produits des activités ordinaires. Ce changement de présentation n'a aucune répercussion sur le résultat net.

L'état consolidé du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été ajusté de sorte à refléter ce changement de présentation des produits des activités ordinaires et du coût des ventes.

Le tableau qui suit indique l'incidence du retraitement au titre des produits vendus à leur valeur nominale, du reclassement des opérations visant des stocks de clients ainsi que des autres reclassements :

État consolidé du résultat global

	Exercice clos le 31 décembre 2015				
	Chiffres déjà établis	Retraite-ment – Produits vendus à leur valeur nominale	Reclasse-ment – Opérations visant des stocks de clients	Autres reclasse-ments ¹	Chiffres révisés
Produits des activités ordinaires	2 974,1 \$	(45,6) \$	(625,7) \$	2,3 \$	2 305,1 \$
Coût des ventes	2 770,2	(2,9)	(625,7)	(1,7)	2 139,9
(Pertes nettes) profits nets de change	(0,8)	4,9	-	(2,6)	1,5
Frais d'administration	60,2	-	-	1,5	61,7
Recouvrement d'impôts sur le résultat	0,2	9,9	-	-	10,1
Résultats de l'exercice	(0,3)	(28,0)	-	-	(28,3)

1 La Monnaie a modifié le classement de certains montants, les transférant entre les catégories des produits des activités ordinaires, du coût des ventes et des frais d'administration afin de refléter plus fidèlement leur nature.



La Monnaie a rendu un fier hommage à nos héros du quotidien avec une série de pièces en argent mettant en vedette les pompiers, les ambulanciers, les policiers et les militaires. En parallèle, elle a versé 10 000 \$ au fonds des « Feux de forêt en Alberta » (Fort McMurray) de la Croix-Rouge, ainsi que 50 000 \$ provenant d'un don de 5 \$ à raison de chaque exemplaire vendu de la pièce Pompiers.

Transformation du programme d'acquisition de nouveaux clients

Après cinq années à acquérir de nouveaux clients et à assurer la croissance de sa Ligne commerciale des produits numismatiques par voie de son programme des pièces vendues à leur valeur nominale, la Monnaie change la façon dont elle initiera ses futurs clients à la numismatique. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Monnaie ne vend plus de pièces à leur valeur nominale. Elle a continué d'en vendre au quatrième trimestre de 2016 pendant qu'elle se préparait à abolir progressivement ce programme. À compter de 2017, la Monnaie tirera parti du vif intérêt suscité par les célébrations entourant le 150^e anniversaire du Canada pour lancer de nouveaux produits et programmes, dont une nouvelle série de pièces de collection abordables, ce qui lui permettra de poursuivre l'élargissement de sa clientèle et la croissance de sa Ligne commerciale des produits numismatiques. La Monnaie a mis en vente la première pièce de cette série à l'automne 2016 et en lancera d'autres tout au long de 2017.

Pièces de circulation canadiennes : Retour à un modèle à but lucratif

Le 15 décembre 2016, le projet de loi C-29, *Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures*, a reçu la sanction royale. Plus particulièrement, cette loi clarifie les pouvoirs de la Monnaie et annule l'amendement de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* datant de décembre 2014 en supprimant l'exigence selon laquelle il lui est interdit d'avoir en vue la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de biens ou de services à Sa Majesté du chef du Canada.

Vers le milieu de 2017, la Monnaie négociera avec le ministère des Finances un protocole d'entente mis à jour et régissant la fourniture de services et produits de circulation.

Programme de recyclage

Au cours des dernières années, la Monnaie a travaillé de près avec deux fournisseurs de services afin de soutenir le programme de recyclage que lui a prescrit le gouvernement

du Canada. Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2016, ces fournisseurs ont perdu la participation de deux grandes institutions financières. Dans les deux cas, ces institutions ont fait savoir que de prendre part à ce programme ne s'inscrivait pas dans leurs priorités d'entreprise. Ni l'un ni l'autre des fournisseurs n'a été en mesure d'installer les machines de recyclage dans d'autres emplacements. Des membres de la haute direction de la Monnaie ont, au premier trimestre de 2017, rencontré des dirigeants du principal prestataire de services et sont en voie d'élaborer un plan en vue de distribuer d'autres machines et de promouvoir et d'accroître le recyclage de pièces. Le gouvernement du Canada a clairement fait savoir que l'objectif est de réinstaurer au pays un programme de recyclage hautement efficace.

Politiques et procédures en matière de frais de voyages et d'accueil

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Monnaie d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonnait aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son prochain Plan d'entreprise. La Monnaie a respecté ce décret et a instauré une nouvelle politique intégrée en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements qui est entrée en vigueur le 29 février 2016.

Nominations au sein de la haute direction

Une nouvelle vice-présidente, Marketing et Communications, M^{me} Francine Hochereau, s'est jointe à l'équipe de direction le 4 juillet 2016. M^{me} Hochereau compte plus de 25 années d'expérience en marketing, ayant occupé divers postes dans des entreprises de nombreux secteurs. Elle a acquis un vaste champ de compétences en marketing direct, en mise au point et gestion de produits ainsi qu'en gestion du cycle de vie des relations clients dans de grandes entreprises centrées sur le client.

Départs et nominations d'administrateurs

Aucun nouvel administrateur n'a été nommé en 2016.

Plan d'entreprise

Le 23 mars 2017, le Conseil d'administration de la Monnaie a approuvé le Plan d'entreprise 2017-2021.

Indicateurs de rendement

Soucieuse d'atteindre ses objectifs, la Monnaie s'efforce d'accroître constamment sa rentabilité par une gestion prudente de ses finances et par des activités efficaces. Elle évalue son rendement au moyen de paramètres significatifs pour ses clients, ses partenaires commerciaux et ses employés. Les mesures présentées ci-dessous lui permettent de surveiller sa capacité à améliorer son rendement et à créer de la valeur.

Résultats et rendement financier consolidés

	2016	2015 (chiffres retraités)	Variation en \$	Variation en %
Produits des activités ordinaires	2 641,4 \$	2 305,1 \$	336,3 \$	15 %
Résultats avant dépréciation et impôts sur le résultat	32,9	27,1	5,8	21
Dépréciation	-	(65,5)	65,5	100
Résultats avant impôts sur le résultat	32,9	(38,4)	71,3	186
Résultats après impôts sur le résultat	24,5	(28,3)	52,8	187
Total des actifs	444,1	469,5	(25,4)	(5)
Fonds de roulement	136,1	128,0	8,1	6
Rendement des capitaux propres avant dépréciation et impôts ¹	18 %	12 %		
Rendement des capitaux propres avant impôts	18 %	(21 %)		
Rendement des actifs avant dépréciation et impôts ¹	7 %	6 %		
Rendement des actifs avant impôts	7 %	(8 %)		

1 Chiffres établis en fonction des résultats, des capitaux propres et des actifs avant dépréciation.

Résultats d'exploitation

Analyse du rendement financier

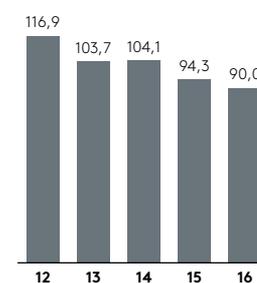
Les résultats avant dépréciation et impôts des 52 semaines de l'exercice 2016 se sont améliorés de 21 %, passant de 27,1 millions de dollars en 2015 à 32,9 millions. Sa hausse a résulté surtout de l'élargissement des marges dégagées par toutes les activités à but lucratif, soit particulièrement celles des produits et solutions de pièces de circulation, ainsi que de la diminution des charges d'exploitation.

Produits des activités ordinaires par programme et ligne commerciale

Produits des activités ordinaires par programme et ligne commerciale

	2016	2015 (chiffres retraités)	Variation en \$	Variation en %
Programme de pièces de circulation canadiennes	90,0 \$	94,3 \$	(4,3) \$	(5)
Produits et solutions de pièces de circulation	74,3	70,0	4,3	6
Produits et services d'investissement	2 330,3	1 987,9	342,4	17
Produits numismatiques	146,8	152,9	(6,1)	(4)

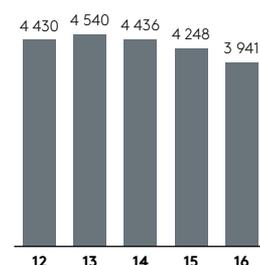
Produits des activités ordinaires : Pièces de circulation canadiennes
(en millions de \$)



Note : Exclusion faite du PRA

Demande annuelle de pièces de circulation canadiennes, exclusion faite des pièces de un cent

(en millions de pièces)



Programme de pièces de circulation canadiennes

Approvisionnement en pièces

(en millions de pièces)	2016	2015	Variation	%
Stocks des institutions financières	3 097	3 266	(169)	(5)
Pièces recyclées	382	590	(208)	(35)
Pièces vendues aux institutions financières	462	392	70	18
Total de l'approvisionnement en pièces	3 941	4 248	(307)	(7)

Stocks du ministère des Finances

(en millions de pièces)	2016	2015	Variation	%
Stocks d'ouverture	227	269	(42)	(16)
Production	533	350	183	52
Pièces vendues aux institutions financières	(462)	(392)	(70)	18
Stocks de clôture	298	227	71	31

Les produits des activités ordinaires du Programme de pièces de circulation canadiennes ont fléchi de 5 % de 2015 à 2016, ce qui a découlé surtout de la réduction des coûts fixes. Quant à l'approvisionnement en pièces, il est passé de 4,2 milliards de pièces en 2015 à 3,9 milliards en 2016, ce qui représente un recul des volumes de 7 %. La demande est comblée au moyen de trois grandes sources d'approvisionnement, et elle peut varier d'une région à l'autre du pays et d'une période à l'autre de l'année. Ces trois grandes sources sont les suivantes :

- Les stocks de pièces détenus par les grandes institutions financières partout au pays : En pourcentage de l'approvisionnement global, ces stocks sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. En 2016, ils ont représenté quelque 79 % de l'approvisionnement.
- Les pièces recyclées : Le volume de pièces recyclées s'est contracté, passant de 590 millions de pièces en 2015 à 382 millions en 2016, deux institutions financières ayant aboli leur programme de recyclage durant l'exercice. Le fournisseur de services cherche de nouveaux emplacements pour les machines de recyclage. Dans le passé, cette source comptait pour environ 15 % de l'approvisionnement global, mais avec les changements récents survenus sur le marché, elle en a représenté 10 %.
- Les nouvelles pièces vendues aux grandes institutions financières : En 2016, la Monnaie a vendu 462 millions de nouvelles pièces aux institutions financières, comparativement à 392 millions l'exercice précédent. Les nouvelles pièces ont compté pour les 11 % restants de l'approvisionnement.

La Monnaie gère les stocks de façon proactive en tenant compte des variations de la demande, des dépôts auprès des institutions financières et des volumes de recyclage afin de s'assurer que la demande de pièces est comblée tout au long de l'année tout en maintenant les stocks à un niveau minimal. Elle s'emploie également à optimiser

ses activités de logistique de façon à réduire les coûts globaux de distribution et d'entreposage pour le gouvernement du Canada. Le réseau de monnayage est géré tout en respectant les limites des stocks définies dans le Plan d'entreprise de la Monnaie. Dans le but de regarnir les stocks détenus au nom du ministère des Finances, la Monnaie a produit 533 millions de pièces en 2016, contre 350 millions en 2015.

La Monnaie prévoyait retirer du marché six milliards de pièces de une cent dans les trois ans suivant l'élimination graduelle de cette pièce en février 2013. Au 31 décembre 2016, 6,3 milliards d'entre elles avaient été récupérées. Les rebuts de métaux en ont été extraits et les recettes ont été remises au gouvernement du Canada.

Une gestion efficace du réseau de monnayage va également de pair avec la promotion de l'histoire, de la culture et des valeurs du Canada. Ainsi, en 2016, 15 millions de pièces commémoratives ont été émises, dont le dollar porte-bonheur et celles soulignant le 100^e anniversaire du droit de vote des femmes et la bataille de l'Atlantique.

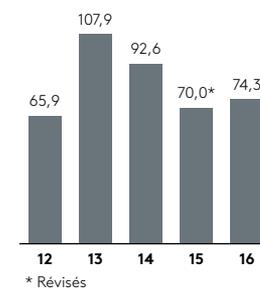
Produits et solutions de pièces de circulation

Les produits des activités ordinaires de la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation ont atteint 74,3 millions de dollars en 2016, contre 70,0 millions révisés l'exercice précédent. Les produits générés par les ventes à l'étranger se sont accrus de 33 %, passant de 47,4 millions de dollars révisés l'exercice précédent à 63,1 millions, grâce à une forte hausse de la demande de pièces en acier plaqué à l'échelle mondiale, soit celle émanant de pays de l'Asie du Sud-Est, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud. Les produits tirés du Programme de récupération des alliages sont passés de 22,6 millions de dollars en 2015 à 11,2 millions dans l'exercice à l'étude. Les changements apportés au programme de recyclage de la Monnaie ont réduit son accès à des pièces pouvant être récupérées. Ainsi, en 2016, seulement 435 tonnes métriques de nickel ont été récupérées et vendues en vue de leur fonte, contre 757 tonnes métriques en 2015. Le prix moyen de la tonne métrique a été de 13 000 \$ CA en 2016. En 2015, le prix de vente moyen avait été de 15 806 \$ CA. Dans l'exercice écoulé, la Monnaie a récupéré et vendu 108 tonnes métriques de cupronickel à un prix moyen de 7 270 \$ CA, contre 179 tonnes métriques vendues à un prix moyen de 8 338 \$ CA en 2015.

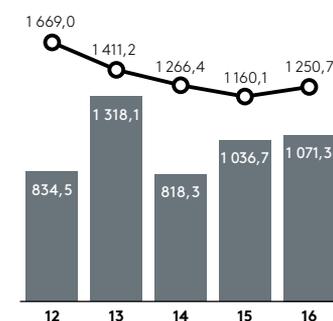
Produits et services d'investissement

	2016	2015
Produits des activités ordinaires, montant brut	2 896,5 \$	2 613,6 \$
Moins les opérations visant des stocks de clients	(566,2)	(625,7)
Produits des activités ordinaires, montant net	2 330,3	1 987,9

Produits des activités ordinaires : Produits et solutions de pièces de circulation
(en millions de \$)



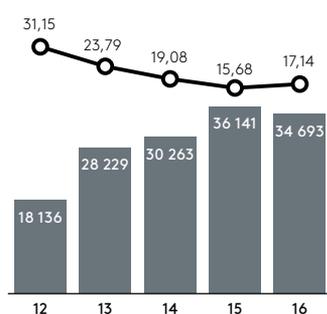
Ventes de produits d'investissement en or
(en milliers d'onces)
contre le prix moyen de l'or
(\$ US l'once)



■ Ventes de produits d'investissement en argent

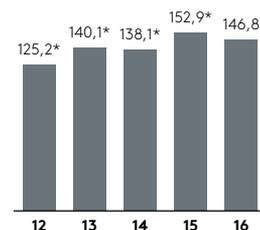
(en milliers d'onces)

↔ contre le prix moyen de l'argent
(\$ US l'once)



Produits des activités ordinaires : Pièces numismatiques

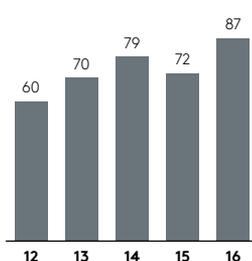
(en millions de \$)



* Retraités

Pièces entièrement écoulées

(nombre de pièces)



(en milliers d'onces)	2016	2015
Onces, nombre brut	69 134,2	72 430,8
Moins les onces provenant des opérations visant des stocks de clients	(6 798,6)	(9 087,1)
Onces, nombre net	62 335,6	63 343,7

Les produits des activités ordinaires de la Ligne commerciale des produits et services d'investissement ont augmenté de 17 %, passant de 2,0 milliards de dollars révisés en 2015 à 2,3 milliards en 2016. D'un exercice à l'autre, les volumes de ventes de produits d'investissement bruts en or se sont élargis de 3 %. Le prix moyen de l'or s'est, quant à lui, raffermi de 8 %, passant d'une moyenne de 1 160,1 \$ US l'once en 2015 à une moyenne de 1 250,7 \$ US l'once l'exercice suivant. La hausse des volumes et des prix s'est traduite par l'augmentation des produits des activités ordinaires générés par les produits d'investissement bruts en or. Les volumes de ventes de ceux en argent ont, pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, fléchi de 4 %, comparativement au niveau record atteint en 2015. Cependant, grâce à une hausse de 9 % du prix moyen de l'argent de 2015 à 2016, les produits tirés de la vente de produits d'investissement bruts en argent ont également augmenté. En regard de celles de 2015, les ventes de pièces en or se sont raffermies de 3 %, alors que celles de pièces en argent se sont contractées de 6 % dans l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Produits numismatiques

Les produits des activités ordinaires tirés de la Ligne commerciale des produits numismatiques ont reculé de 4 %, pour s'établir à 146,8 millions de dollars, comparativement à un montant révisé de 152,9 millions en 2015. Leur baisse est en grande partie attribuable à la diminution du volume de ventes d'un exercice à l'autre. En 2016, les ventes de produits numismatiques en or et en argent de la Monnaie ont connu une baisse de 6 % et 13 %, respectivement, par rapport aux chiffres de 2015.

	2016	2015
Or	39,2 \$	38,5 \$
Argent	101,0	102,7
Autres compositions	6,6	11,7
Total des produits tirés des activités ordinaires	146,8	152,9

Afin de relever le défi commercial que pose le recul des ventes, la Monnaie mène des activités de marketing axées sur le client et a élaboré un plan de vente et d'exploitation favorisant l'essor de la demande de pièces commémoratives. Cela signifie notamment investir dans les ressources humaines, les processus et les systèmes et aligner les produits, la promotion et les canaux de vente sur les préférences des clients. Cette stratégie de marketing englobe également l'intégration de stratégies employées à l'égard des produits, des prix, de la promotion et du placement tout en tirant parti de l'Internet, des outils numériques, des médias sociaux et des ressources du centre d'appels.

Charges, autres produits et impôts sur le résultat

Charges (produits)

	2016	2015 (chiffres retraités)	Variation en \$	Variation en %
Coût des ventes	2 465,8 \$	2 139,9 \$	(325,9) \$	(15)
Charges d'exploitation				
Frais de marketing et de ventes	76,5	82,6	6,1	7
Frais d'administration	61,7	61,7	-	-
Pertes de valeur	-	65,5	65,5	100
Pertes nettes (gains nets) de change	2,8	(1,5)	(4,3)	
Frais financiers, montant net	2,1	0,3	(1,8)	
Autres produits	(0,4)	(5,0)	(4,6)	
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	8,5	(10,1)	(18,6)	



La côte Ouest du Canada foisonne d'espèces marines étonnantes qui en font un des foyers les plus riches de la biodiversité planétaire. Les voici brillant de leur splendeur bioluminescente sur une pièce en argent sensible à la lumière noire, qui s'est écoulée en l'espace d'une journée.

Le coût des ventes a augmenté de 15 % pour atteindre 2,5 milliards de dollars, contre un coût révisé de 2,1 milliards en 2015.

L'augmentation du coût des ventes reflète la hausse, d'un exercice à l'autre, des produits des activités ordinaires générés par les produits d'investissement et est en grande partie attribuable au coût moyen de ces produits, lequel a augmenté de 11 % en 2016 par rapport à 2015, et ce, tant dans le cas des produits en argent que de ceux en or. Le coût des ventes a également augmenté de 2015 à 2016 en phase avec la hausse des produits des activités ordinaires tirés des produits et solutions de pièces de circulation, mais a affiché une diminution comparable à celle de ceux générés par le Programme de pièces de circulation canadiennes et les produits numismatiques. La réduction du coût des ventes associé aux produits numismatiques a également été touchée par une hausse de 4,6 millions de dollars de la composante recouvrement de métaux précieux du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale.

Les charges d'exploitation ont reculé de 4 %, passant d'un montant avant dépréciation de 144,3 millions de dollars en 2015 à 138,2 millions. En 2016, les frais de marketing et ventes ont fléchi en raison des changements apportés au programme de marketing coopératif de la Monnaie et de la baisse des honoraires de consultation. Les frais d'administration sont demeurés les mêmes d'un exercice à l'autre, la hausse des sommes consacrées aux technologies de l'information en 2016 ayant été compensée par le recul des frais de recherche et de développement. Il avait été établi en 2015 qu'il ne fallait pas s'attendre à ce que l'unité génératrice de trésorerie des pièces de circulation des installations de la Monnaie à Winnipeg, laquelle englobe le Programme de pièces de circulation canadiennes et la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation, réalise suffisamment de flux de trésorerie pour soutenir la base d'actifs connexe et c'est pourquoi la Monnaie avait constaté une charge de dépréciation hors trésorerie de 65,5 millions de dollars. Aucun montant de dépréciation ou de reprise de dépréciation n'a été inscrit en 2016.

Les pertes nettes de change se sont accrues de 4,3 millions de dollars de 2015 à 2016, et ce, en raison surtout de la plus-value du dollar canadien par rapport au dollar américain et des conséquences négatives qu'elle a eues sur la conversion en dollars canadiens de



En s'inspirant de la beauté somptueuse de l'érable à l'automne, la Monnaie a su rendre sur fond d'or la riche palette des couleurs qui composent un des plus beaux spectacles canadiens, sur une splendide pièce qui s'est écoulée en un rien de temps.

soldes libellés en dollars américains, soit principalement une incidence de 5,2 millions de dollars sur la composante récupération de métaux précieux du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, et des répercussions, au montant de 3,8 millions de dollars, de l'abandon de la comptabilité de couverture pour les contrats de change à terme. Ces facteurs ont été annulés en partie par d'autres gains nets de change totalisant 4,7 millions de dollars.

Les autres produits représentent la trésorerie reçue par suite du dessaisissement de Cybermonnaie^{MC} en 2015. Les autres produits constatés en 2016 ont trait aux intérêts sur le billet qui a été émis.

La charge d'impôts sur le résultat a augmenté de 18,6 millions de dollars en regard de 2015 en raison surtout de la constatation, dans cet exercice, d'un recouvrement d'impôts différés de 16,4 millions de dollars lié à la dépréciation d'immobilisations corporelles. Compte non tenu de l'incidence du recouvrement d'impôts différés en 2015, la charge d'impôts sur le résultat s'est accrue de 2,2 millions de dollars de 2015 à 2016. Cette hausse a découlé surtout du fait que l'augmentation des actifs d'impôts différés associé aux rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale a été de 5,4 millions de dollars moins élevée d'un exercice à l'autre. La hausse a été en grande partie contrebalancée par l'incidence, au montant de 2,1 millions de dollars, de l'abandon de la comptabilité de couverture pour les contrats de change à terme, de la réduction des ajustements nets de la charge d'impôts de l'exercice précédent et de la baisse des impôts étrangers.

Liquidités et ressources en capital

Flux de trésorerie

	2016	2015	Variation en \$	Variation en %
Trésorerie à la clôture de l'exercice	114,2 \$	140,8 \$	(26,6) \$	(19)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	33,4	119,0	(85,6)	(72)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(14,3)	(21,0)	6,7	32
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(38,8)	(60,8)	22,0	36

La trésorerie est passée des 140,8 millions de dollars qu'elle était au 31 décembre 2015 à 114,2 millions un an plus tard, ce qui a découlé surtout du paiement, au gouvernement du Canada, de dividendes totalisant 31 millions. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont établis à 33,4 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à 119 millions pour celui clos à la même date un an plus tôt. La baisse provient essentiellement d'une diminution de 58 millions de dollars des actifs et passifs d'exploitation, d'un recul de 18,4 millions des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation et d'une hausse de 9,2 millions du montant net d'impôts sur le résultat payés.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont passés de 21,0 millions de dollars dans l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 14,3 millions l'exercice suivant.

Différents facteurs déterminent les projets d'immobilisations de la Monnaie, notamment la croissance prévue des ventes, les besoins en recherche et développement de nouveaux produits ainsi que ceux en production, le soutien et la mise à niveau des technologies de l'information et le rendement du capital investi. D'autres se rapportent moins à la croissance, mais sont tout aussi essentiels, tels le remplacement du vieil équipement, le soutien lié aux immeubles et au matériel, les remises à neuf et les investissements dans la santé et la sécurité. Ces dépenses sont réparties selon les trois catégories suivantes :

- Immeubles (4,4 millions de dollars), ce qui inclut la modernisation et les améliorations des usines d'Ottawa et de Winnipeg afin de garantir leur utilisation efficace tout en respectant les normes en matière de santé et de sécurité. Les dépenses ont compris celles engagées aux fins des rénovations du siège social de la Monnaie afin d'accroître l'efficacité des salles de réunion et des aires de travail et de les moderniser.
- Matériel (6,1 millions de dollars), ce qui comprend les investissements visant à rehausser la fiabilité, la flexibilité et la capacité ainsi que ceux consentis à la sécurité et à la protection de l'environnement. Deux nouveaux fours de coulée continue ont été ajoutés en 2016 afin de répondre aux besoins quant à la production de flans.
- Technologies de l'information (2,6 millions de dollars), ce qui englobe le matériel informatique et les logiciels utilisés pour soutenir et renforcer l'infrastructure informatique et celle des communications. Les principaux projets menés en 2016 ont compris la mise en œuvre de matériel audiovisuel dans le cadre des rénovations du siège social de la Monnaie ainsi que la mise en place de systèmes opérationnels financiers.



Un vœu de bonne santé appelle un bien-être général de l'esprit et du corps comme fondement solide d'une vie longue et bien remplie. Cette pièce festonnée en or est la dernière d'une série de la Monnaie consacrée aux traditions des collectivités sino-canadiennes.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement sont passés de 60,8 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 à 38,8 millions pour celui clos à la même date un an plus tard. La Monnaie a remis au gouvernement du Canada un dividende annuel de 15,0 millions de dollars et un dividende supplémentaire de 16,0 millions de dollars au premier trimestre de 2016. La Monnaie a entrepris l'exercice 2016 avec 34,5 millions de dollars d'emprunts à long terme et un ratio emprunts à long terme sur capitaux propres de 1:5. Les remboursements, incluant le paiement des droits, de 7,8 millions de dollars qui ont été effectués durant l'exercice ont ramené le solde de ces emprunts à 27,0 millions et le ratio précité, à 1:7.

Facilités d'emprunt

Il y a lieu de se reporter à la note 17 afférente aux états financiers consolidés, à la page 76, pour obtenir des détails sur les facilités d'emprunt de la Monnaie.

Dividendes

Retombées financières pour le Canada

	2012	2013	2014	2015	2016	Total
Dividendes fixes versés	10,0	10,0	10,0	10,0	15,0	55,0
Dividendes supplémentaires versés	-	-	-	43,0	16,0	59,0

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Monnaie a remis 31,0 millions de dollars en dividendes à son actionnaire, le gouvernement du Canada. En 2015, la Monnaie

a adopté à l'égard du versement de dividendes un cadre plus normatif et plus conforme au calcul de réserves de trésorerie permanentes et à la méthode employée pour la déclaration de dividendes supplémentaires. Cette approche met en jeu un engagement à verser annuellement un dividende fixe et semestriellement un dividende supplémentaire représentant l'excédent de la trésorerie sur un montant de réserve défini.

Obligations contractuelles et autres engagements commerciaux

Il y a lieu de se reporter aux notes 16 et 29 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 76 et 88, respectivement, pour obtenir des détails sur les obligations contractuelles et autres engagements commerciaux de la Monnaie.

Réalisations par rapport au Plan d'entreprise

Les résultats opérationnels et financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016 indiquent que les objectifs financiers énoncés dans le Plan d'entreprise 2016-2020 n'ont pas été atteints, notamment en raison des changements apportés à la Ligne commerciale des produits numismatiques.

Perspectives

La Monnaie est sur la bonne voie pour remplir son mandat principal, misant encore plus sur la reddition de comptes, la transparence et la prudence, tout en veillant à procurer de bons rendements à son actionnaire, le gouvernement du Canada. La demande de nouvelles pièces devrait augmenter en 2017 en raison des célébrations entourant le 150^e anniversaire du Canada et les niveaux des stocks de pièces produites devraient permettre de la combler, les stocks de clôture d'exercice devant être comparables à ceux de 2016.

En ce qui concerne la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation, la demande mondiale de pièces de circulation devrait augmenter dans les 12 prochains mois, celle de flans devant se renforcer dans la seconde moitié de 2018. Le repli des volumes de recyclage fait l'objet d'une étroite surveillance afin d'en évaluer l'incidence sur l'approvisionnement en pièces de circulation canadiennes et sur le Programme de récupération des alliages.

Quant à la Ligne commerciale des produits numismatiques, l'exercice 2016 a posé son lot de défis. La Monnaie a élaboré un plan afin d'en assurer une saine croissance dans l'avenir, plan qui inclut un programme dynamique visant à célébrer le 150^e anniversaire du Canada.

Après son ralentissement durant les mois d'été, la demande de produits d'investissement en or et en argent s'est raffermie au quatrième trimestre de 2016. La demande de pièces d'investissement en argent s'est contractée au début du premier trimestre de 2017, celle de pièces en or demeure ferme et, pour l'exercice 2017, les perspectives les concernant demeurent, pour l'essentiel, prudentes.



Avec sa facture artisanale, son riche symbolisme et ses motifs multicolores, l'œuf *pyssanka* est un des joyaux de l'art populaire ukrainien. À l'occasion du 125^e anniversaire du peuplement ukrainien au Canada, la Monnaie a fait honneur à cette tradition pascale avec une pièce en argent qui s'est vite épuisée.

Risques d'exploitation

Le rendement de la Monnaie dépend de nombreux facteurs, dont les pressions de la concurrence, la conjoncture économique et la volatilité des marchés financiers et des marchandises. La Monnaie se sert d'un programme de gestion des risques de l'entreprise pour repérer, évaluer, surveiller et gérer ses principaux risques. Les informations concernant les principaux risques sont régulièrement examinées par le Comité de vérification, qui est le comité du Conseil d'administration auquel incombe la responsabilité de la gestion des risques.

Le cadre d'exploitation se caractérise toujours par des incertitudes économiques et géopolitiques. De plus, les différents marchés sur lesquels la Monnaie mène ses activités font peser sur son rendement des risques qui leurs sont propres. Il a été établi que les risques suivants étaient particulièrement pertinents compte tenu du contexte d'exploitation actuel.

Risques stratégiques

Mandat et réglementation

Propriété exclusive du gouvernement du Canada, la Monnaie est une société d'État qui est essentiellement assujettie à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Tout changement des objectifs de l'actionnaire ou de la législation pourrait influencer sur son rendement. Le protocole d'entente que la Monnaie a conclu avec le ministère des Finances expirera à la fin de 2017, ce qui crée des incertitudes à long terme. La Monnaie négociera un protocole d'entente mis à jour vers le milieu de 2017.

Concurrence pour les produits numismatiques et les produits et services d'investissement

Ces lignes commerciales mènent leurs activités dans un contexte de concurrence où les interventions des concurrents peuvent nuire à la capacité de la Monnaie d'atteindre ses objectifs commerciaux. La direction évalue régulièrement ce contexte et ajuste en conséquence ses stratégies commerciales et ses tactiques. Les investissements dans la recherche et le développement, les efforts en matière d'approvisionnement stratégique et de relations avec les marchands, l'offre toujours plus grande de produits novateurs ainsi que la constante actualisation des outils, surtout ceux employés aux fins du marketing direct et du cybercommerce, servent à gérer les risques inhérents à la concurrence. La Monnaie a mis à jour sa stratégie de marketing en 2017 afin que la Ligne commerciale des produits numismatiques soit de plus en plus axée sur le client. La réussite continue de la Ligne des produits d'investissement exigera de la Monnaie qu'elle offre des produits d'investissement d'une qualité inégalée et suffisamment différenciés des produits concurrents, tout en maintenant la compétitivité de leurs prix.

Contrats visant des produits et solutions de pièces de circulation

Au cours des dernières années, le nombre croissant d'établissements de monnayage se livrant concurrence pour des contrats visant des pièces de circulation étrangères a contribué à la banalisation du marché mondial. Afin d'assurer sa compétitivité et de préserver la base de coûts du Programme de pièces de circulation canadiennes, la Monnaie a choisi d'optimiser ses revenus et son apport par la recherche de contrats de fabrication de grands volumes de pièces de prochaine génération tout en instaurant



La toute première pièce de la Monnaie ornée d'une gouttelette en trois dimensions sert d'écrin à la planète bleue et à l'eau si précieuse qu'elle nous fournit. Ciselée avec art dans l'argent pur à 99,99 % et sertie d'une image de la Terre en couleurs, elle s'est écoulee en trois jours.



La Monnaie a dûment souligné le 50^e anniversaire de la télé-série originale *Star Trek*SM, notamment par la première pièce au monde en forme de delta, reproduisant dans l'or pur à 99,99 % l'insigne de Starfleet, un des emblèmes les plus illustres de la célèbre émission. Les collectionneurs s'en sont emparés en l'espace d'une journée.

de manière continue les améliorations susceptibles de maximiser son efficacité opérationnelle et de minimiser ses coûts indirects. La capacité de décrocher les bons contrats au bon moment constitue un facteur de risque pour la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation, facteur qui est cependant atténué par une gestion active des occasions de vente et des charges d'exploitation.

Volatilité du marché des produits d'investissement

La demande de produits d'investissement en métaux précieux est en grande partie tributaire de lois du marché qui échappent au contrôle de la Monnaie. Les changements politiques en Europe et aux États-Unis peuvent influencer sur cette demande. Ce risque est géré par une surveillance active de la conjoncture de marché, de sorte à pouvoir adapter rapidement et efficacement les activités, la capacité et la chaîne d'approvisionnement. La Monnaie a réussi à se doter d'autres flux de revenus que ceux des produits d'investissement principaux en offrant divers produits et services, tels que les Reçus de transactions boursières des Réserves d'or et d'argent canadiennes et les services d'affinage. C'est en accordant une attention soutenue à l'efficacité et à la gestion prudente de sa structure de coûts que la Monnaie entend se prémunir du caractère imprévisible de ce marché.

Risques financiers

Cours des métaux communs et précieux

La Monnaie achète des métaux précieux, dont de l'or, de l'argent, du platine et du palladium, pour fabriquer des produits d'investissement et des pièces numismatiques ainsi que des métaux communs et des alliages destinés aux pièces de circulation canadiennes et étrangères. Comme les cours de ces métaux fluctuent, elle se protège en faisant coïncider les achats et les ventes, en transférant le risque de prix par contrat aux fournisseurs et en employant des stratégies de couverture ou les couvertures naturelles que lui procurent ses activités commerciales. Malgré sa politique en matière de couverture, les tendances à long terme des cours des métaux peuvent influencer sur ses ventes, ses marges bénéficiaires et sa rentabilité globale. La composante récupération de métaux précieux au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale est touchée par les fluctuations des cours de l'argent et fait varier la rentabilité globale. La Monnaie vend aussi les métaux communs qu'elle recueille par voie de son Programme de récupération des alliages.

Risque de change

Une part importante de ses produits et de ses charges est libellée en monnaies étrangères, ce qui expose la Monnaie au risque de change. Celle-ci atténue ce risque en ayant recours à des couvertures naturelles et à des instruments financiers. Les couvertures des devises aident à gérer la volatilité inhérente aux cours de change. Cependant, les tendances à plus long terme de ces cours peuvent influencer sur les résultats. En règle générale, l'appréciation du dollar canadien nuit à la rentabilité de la Monnaie puisqu'elle réduit les revenus qu'elle tire de ses produits d'investissement ainsi que les marges des autres produits qu'elle vend en dollars américains.

Tableau des sensibilités

Facteur clé	Variation	Principale incidence
Le dollar canadien	se déprécie	Augmentation des produits tirés des ventes en dollars US Augmentation des coûts en dollars US Diminution du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale Diminution des coûts en dollars CA
Le prix d'une once d'or	augmente	Hausse du coût des produits numismatiques
Le prix d'une once d'argent	augmente	Hausse du coût des produits numismatiques Diminution du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale
Le prix d'un kilo de nickel	augmente	Hausse des produits générés par le Programme de récupération des alliages
Les taux de location des produits d'investissement	augmentent	Hausse du coût des produits d'investissement



Le 22 janvier 1992, l'astronaute Roberta Bonnar est devenue la première Canadienne dans l'espace. La Monnaie a salué fièrement le 25^e anniversaire de sa mission historique en émettant en première mondiale une pièce luminescente en argent de forme concave offrant le splendide spectacle de la Terre vue de l'espace.

Rachats de pièces vendues à leur valeur nominale

La Monnaie continuera de surveiller les volumes des rachats et retours de pièces vendues à leur valeur nominale afin d'assurer de disposer des fonds requis pour répondre aux obligations connexes au fur et à mesure qu'elles se présentent.

Risques opérationnels

Sécurité physique et rapprochement des métaux précieux

Comme elle manipule des devises et des métaux précieux, la Monnaie se doit d'avoir un régime impeccable de protection de ses biens matériels. Elle améliore sans cesse son programme et ses outils de protection physique ainsi que ses pratiques d'atténuation des menaces internes. La Monnaie a resserré les contrôles exercés à l'égard des métaux précieux en rehaussant sa structure organisationnelle, en instaurant un système d'inventaire permanent des dollars et des pièces et en appliquant les recommandations d'experts externes concernant les processus d'affinage.

Continuité des activités et reprise après catastrophe

Les activités de la Monnaie sont tributaires d'installations de fabrication modernes, de la technologie et de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Les activités de la Monnaie pourraient faire l'objet de menaces, comme des événements de cause naturelle, des pandémies, des perturbations touchant les infrastructures essentielles, telles que les télécommunications ou le transport, ou d'autres événements comme des incendies. La planification de la continuité des activités vise à réduire le risque lié à de telles perturbations éventuelles. Dans le but de mieux garantir la continuité des services essentiels que la Monnaie fournit aux Canadiens, le programme de planification de la continuité des activités traite de la préparation, de la réduction des incidences d'éventuels événements perturbateurs et de l'efficacité des plans de reprise des activités. Les mesures actuelles en matière de continuité des activités sont axées sur l'amélioration de la documentation traitant de la continuité des activités et des plans de reprise ainsi que sur l'harmonisation des capacités de reprise des technologies de l'information.

Cybersécurité

Les cybermenaces et le piratage des données représentent un risque pour toute entreprise. La Monnaie a recours à des outils et contrôles de sécurité et se conforme aux pratiques de l'industrie pour protéger ses systèmes informatiques et ses données. Une évaluation de son état de préparation a été réalisée vers le milieu de 2015. La mise en application des recommandations concernant la gestion des interventions en cas d'incidents, la gouvernance de la cybersécurité et l'augmentation de la maturité des processus s'y rapportant se poursuit.

Contrôles internes en matière de rapports financiers

La Monnaie maintient des contrôles internes en matière de rapports financiers afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de ces rapports et à l'établissement des états financiers consolidés. La direction a soumis ces contrôles à un examen vers la fin de 2015 et a cerné des aspects sous lesquels il fallait les resserrer. Les améliorations visant à renforcer les contrôles internes sont toujours en cours, et des ressources internes supplémentaires y ont été affectées afin de faciliter cette démarche.

Santé, sécurité et environnement

L'exploitation et les activités commerciales de la Monnaie sont exposées à divers risques en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Tous les changements à mettre en œuvre font l'objet d'un examen structuré pour assurer que les risques sont décelés, évalués et gérés comme il se doit. Les consignes de santé et de sécurité, la formation permanente, les programmes de mieux-être et un programme officiel de prévention sur les matières dangereuses contribuent à atténuer ces risques. En plus de l'analyse et de la gestion courantes des risques environnementaux, la Monnaie poursuit ses efforts de conscientisation et cherche à perfectionner ses pratiques d'entreprise concernant l'environnement.

Estimations comptables cruciales, adoption de nouvelles normes comptables et faits nouveaux en comptabilité

Il y a lieu de se reporter aux notes 4 et 5 afférentes aux états financiers consolidés, aux pages 53 et 56, respectivement, pour obtenir des renseignements sur les estimations comptables cruciales, l'adoption de nouvelles normes comptables et les faits nouveaux en comptabilité.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport annuel, incluant ce rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction de la Monnaie quant à ses objectifs, ses plans, ses stratégies, sa croissance future, ses résultats d'exploitation, son rendement, ses perspectives commerciales et ses débouchés. Des énoncés prospectifs se reconnaissent généralement par l'emploi de termes ou expressions tels que « projeter », « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer » et « à l'intention de » et d'autres termes ou expressions analogues. De tels énoncés prospectifs ne constituent pas des faits, mais seulement des estimations de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives commerciales et des débouchés prévus (soit des hypothèses). Bien que la direction juge, à la lumière des informations à sa disposition,

que ces hypothèses sont raisonnables, elles pourraient se révéler inexactes. Ces estimations des résultats futurs sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes ainsi qu'à divers autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux attendus. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, ceux énoncés sous la rubrique Risques d'exploitation présentée ci-dessus ainsi qu'à la note 10, Instruments financiers et gestion des risques financiers, des états financiers de la Monnaie.

Dans la mesure où celle-ci présente des informations financières prospectives ou des perspectives financières, telles celles portant sur sa croissance et son rendement financier à venir, elle le fait dans le seul but de décrire ses attentes pour l'avenir. Par conséquent, les lecteurs sont priés de comprendre que ces informations ou perspectives pourraient ne pas convenir à d'autres fins. En outre, à l'instar de tout énoncé prospectif en général, de telles informations ou perspectives reposent sur des hypothèses et sont exposées à divers risques.

Les lecteurs doivent analyser ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent de tels énoncés prospectifs. Compte tenu de ces hypothèses et risques, les événements prévus par ces énoncés pourraient ne pas survenir. La Monnaie ne peut garantir que les résultats ou événements projetés se concrétiseront. C'est pourquoi les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport annuel ne sont faits qu'en date du 23 mars 2017, et la Monnaie ne s'engage nullement à les mettre à jour publiquement après cette date en raison de nouvelles informations, d'événements à venir, de changements de situation ou pour tout autre motif que ce soit.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés du présent rapport annuel ont été établis par la direction de la Monnaie royale canadienne conformément aux Normes internationales d'information financière, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board, en utilisant les meilleures estimations et jugements de la direction, lorsque cela était approprié. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui figurent dans ces états financiers consolidés. La direction est également responsable de toutes les autres informations que renferme le rapport annuel et de leur concordance, le cas échéant, avec les informations et les données contenues dans les états financiers consolidés.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres et des documents comptables, des contrôles financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et contrôlés et que les transactions de la Société et de sa filiale entièrement détenue sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, dont un décret (C.P. 2015-1107) qui a été délivré en vertu de l'article 89 de cette loi, et aux règlements qui en découlent et, selon le cas, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et aux règlements administratifs de la Société, ainsi qu'à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale entièrement détenue.

Le Conseil d'administration doit veiller à ce que la direction respecte ses obligations en matière de présentation de l'information financière et de contrôle interne, ce qu'il fait par l'intermédiaire du Comité de vérification. Le Comité rencontre la direction, l'auditeur interne et l'auditeur externe indépendant pour voir comment ces groupes s'acquittent de leurs responsabilités et discuter de points concernant l'audit, les contrôles internes et d'autres questions financières pertinentes. Le Comité de vérification se réunit pour examiner les états financiers consolidés avec les auditeurs interne et externe et présente son rapport au Conseil d'administration qui, à son tour, examine et approuve les états financiers consolidés.

L'auditeur externe de la Société, soit le vérificateur général du Canada, audite les états financiers consolidés et fait rapport au ministre responsable de la Monnaie royale canadienne.

La présidente de la Monnaie,



Sandra L. Hanington

*La chef de la direction financière et
vice-présidente, Finances et Administration,*



Jennifer Camelon, CPA, CA

Ottawa, Canada
Le 23 mars 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au ministre des Finances

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Monnaie royale canadienne, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2016, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des

estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

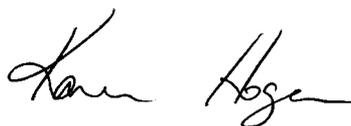
À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Monnaie royale canadienne au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis les principes comptables des Normes internationales d'information financière (IFRS) ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de mon audit des états financiers consolidés ont été effectuées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* et ses règlements, à la charte et aux règlements administratifs de la Monnaie royale canadienne et de sa filiale en propriété exclusive ainsi qu'à l'instruction donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Pour le vérificateur général du Canada,



Karen Hogan, CPA, CA
Directrice principale

Le 23 mars 2017
Ottawa, Canada

État consolidé de la situation financière

(audité) (en milliers de \$ CA)		Au		
	Notes	31 décembre 2016	31 décembre 2015 Chiffres retraités (note 3)	1 ^{er} janvier 2015 Chiffres retraités (note 3)
Actifs				
Actifs courants				
Trésorerie	6	114 185 \$	140 776 \$	\$104 153 \$
Créances	7	24 938	22 946	27 455
Charges payées d'avance	8	4 012	4 821	1 525
Impôts sur le résultat à recevoir		4 222	2 891	7 633
Stocks	9	78 929	79 055	88 020
Actifs financiers dérivés	10	425	756	1 941
Total des actifs courants		226 711	251 245	230 727
Actifs non courants				
Charges payées d'avance	8	1 669	-	-
Actifs financiers dérivés	10	17	-	16
Actifs d'impôts différés	19	33 206	30 188	2 606
Immobilisations corporelles	11	170 254	172 597	241 650
Immeuble de placement	12	236	236	236
Immobilisations incorporelles	13	12 004	15 211	17 450
Total des actifs non courants		217 386	218 232	261 958
Total de l'actif		444 097 \$	469 477 \$	492 685 \$
Passifs				
Passifs courants				
Créditeurs et charges à payer	16	59 384 \$	84 516 \$	73 859 \$
Emprunts	10, 17	7 516	7 526	7 522
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale	15	3 153	3 583	2 460
Produits différés	18	13 078	8 656	1 209
Impôts sur le résultat exigibles		-	4 828	3 971
Avantages du personnel	20	2 866	2 697	2 088
Passifs financiers dérivés	10	4 620	11 414	2 447
Total des passifs courants		90 617	123 220	93 556
Passifs non courants				
Passifs financiers dérivés	10	268	4 096	1 946
Créditeurs et charges à payer	16	401	-	-
Emprunts	10, 17	19 490	26 987	34 475
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale	15	137 864	119 426	80 837
Avantages du personnel	20	10 101	10 439	10 611
Total des passifs non courants		168 124	160 948	127 869
Total des passifs		258 741	284 168	221 425
Capitaux propres				
Capital-actions (4 000 actions non transférables autorisées et émises)		40 000	40 000	40 000
Résultats non distribués		145 617	152 138	232 864
Cumul des autres éléments du résultat global		(261)	(6 829)	(1 604)
Total des capitaux propres		185 356	185 309	271 260
Total des passifs et des capitaux propres		444 097 \$	469 477 \$	492 685 \$

Engagements, éventualités et garanties (note 29).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé au nom du
Conseil d'administration
Le président du Conseil,

Approuvé au nom du
Comité de vérification
La présidente,

Approuvé au nom de la direction

La présidente de la Monnaie, La chef de la direction
financière et vice-présidente,
Finances et Administration,



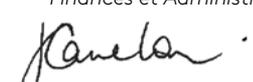
Carman M. Joynt,
FCPA, FCA, IAS.A



Susan Dujmovic,
B.I.B.C., IAS.A



Sandra L. Hanington,



Jennifer Camelon,
CPA, CA

État consolidé du résultat global

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Produits des activités ordinaires	21	2 641 415 \$	2 305 141 \$
Coût des ventes	22, 23	2 465 817	2 139 852
Marge brute		175 598	165 289
Frais de marketing et ventes	22, 23	76 478	82 633
Frais d'administration	22, 23, 24	61 745	61 700
Pertes de valeur	14	–	65 512
Charges d'exploitation		138 223	209 845
(Pertes nettes) gains nets de change		(2 812)	1 455
Résultats d'exploitation		34 563	(43 101)
Frais financiers, montant net		(2 069)	(290)
Autres produits	28	444	5 000
Résultats avant impôts sur le résultat		32 938	(38 391)
(Charge) recouvrement d'impôts sur le résultat	19	(8 450)	10 114
Résultats de l'exercice		24 488	(28 277)
<i>Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
Profits nets (pertes nettes) non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie		4 622	(7 108)
Reclassement de pertes nettes réalisées sur couvertures de flux de trésorerie transférées des autres éléments du résultat global		1 946	1 883
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net :</i>			
(Pertes actuarielles nettes) gains actuariels nets des régimes à prestations définies		(9)	552
Autres éléments du résultat global, après impôts		6 559	(4 673)
Résultat global total		31 047 \$	(32 950) \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Capital- actions	Résultats non distribués Chiffres retraités (note 3)	Cumul des autres éléments du résultat global (Profits nets (pertes nettes) sur couvertures de flux de trésorerie)	Total Chiffres retraités (note 3)
Solde au 31 décembre 2014	40 000 \$	232 863 \$	(1 604) \$	271 259 \$
Résultats de l'exercice	-	(28 277)	-	(28 277)
Autres éléments du résultat global, après impôts	-	552	(5 225)	(4 673)
Dividende versé (note 10.1)	-	(53 000)	-	(53 000)
Solde au 31 décembre 2015	40 000 \$	152 138 \$	(6 829) \$	185 309 \$
Résultats de l'exercice	-	24 488	-	24 488
Autres éléments du résultat global, après impôts	-	(9)	6 568	6 559
Dividende versé (note 10.1)	-	(31 000)	-	(31 000)
Solde au 31 décembre 2016	40 000 \$	145 617 \$	(261) \$	185 356 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre (audité) (en milliers de \$ CA)

	Notes	2016	2015 (Note 3)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultats de l'exercice		24 488 \$	(28 277) \$
Ajustements visant à rapprocher les résultats et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Dotations aux amortissements	22	18 235	21 935
Charge (recouvrement) d'impôts	19	8 450	(10 114)
Frais financiers, montant net		2 069	290
Autres produits	28	(444)	-
Perte de change		6 594	2 035
Pertes de valeur	14	-	65 512
Perte à la sortie d'actifs		73	1 247
Ajustements des autres charges (produits), montant net	25	721	(3 199)
Variation hors trésorerie du passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale		12 925	42 797
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	25	(21 033)	36 273
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation avant intérêts et impôts		52 078	128 499
Impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus	25	(19 100)	(9 921)
Intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés	25	436	426
Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation		33 414	119 004
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(13 125)	(20 436)
Règlements de contrats dérivés aux fins de l'acquisition d'immobilisations corporelles, montant net		(1 189)	(580)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(14 314)	(21 016)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividende versé	10.1	(31 000)	(53 000)
Remboursement d'emprunts		(7 785)	(7 848)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement		(38 785)	(60 848)
Effet des variations de taux de change sur la trésorerie		(6 906)	(517)
(Diminution) augmentation de la trésorerie		(26 591)	36 623
Trésorerie au début de l'exercice		140 776	104 153
Trésorerie à la clôture de l'exercice		114 185 \$	140 776 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1. Nature et description de la Société

La Monnaie royale canadienne (la « Monnaie » ou « Société ») a été constituée en 1969 en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de frapper des pièces de monnaie et d'exercer des activités connexes. Elle est une société mandataire de Sa Majesté mentionnée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle produit toutes les pièces de monnaie qui ont cours au Canada et administre le réseau de distribution pour le compte du gouvernement du Canada.

En juillet 2015, un décret (C.P. 2015-1107) a été délivré en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ordonnant à la Société d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de frais de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, lignes directrices et instruments connexes du Conseil du Trésor en ce domaine, et ce, en accord avec ses obligations juridiques. Ce décret lui ordonnait aussi de faire rapport sur leur mise en œuvre dans son prochain Plan d'entreprise. La Société a respecté ce décret et a instauré une nouvelle politique intégrée en matière de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements qui est entrée en vigueur le 29 février 2016.

Le 15 décembre 2016, le projet de loi C-29, *Loi n° 2 d'exécution du budget de 2016, Loi n° 2 portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 22 mars 2016 et mettant en œuvre d'autres mesures* a reçu la sanction royale. Plus particulièrement, cette loi amende la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* de façon à clarifier les pouvoirs de la Société et à lui permettre de prévoir la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de tous ses biens ou services et supprime l'exigence selon laquelle il lui est interdit d'avoir en vue la réalisation de bénéfices relativement à la fourniture de biens ou de services à Sa Majesté du chef du Canada.

La Société est aussi l'un des principaux producteurs mondiaux de pièces de circulation, de collection et d'investissement destinées aux marchés intérieur et extérieur, et l'un des plus grands affineurs d'or au monde. Les adresses du siège social et des installations principales sont le 320, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G8, Canada et le 520, boulevard Lagimodière, Winnipeg (Manitoba), R2J 3E7, Canada.

En 2002, la Société a constitué RCMH-MRCF Inc., une filiale entièrement détenue, qui est inactive depuis le 31 décembre 2008.

La Société est une société d'État fédérale visée par règlement et est assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Même si elle n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu fédéral des États-Unis d'Amérique, la Société est, dans certains États, assujettie à l'impôt sur le revenu étatique.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Les méthodes énoncées ci-dessous ont été appliquées de façon cohérente à toutes les périodes présentées.

Le 23 mars 2017, le Conseil d'administration de la Société a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2.2 Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la Société et ceux de sa filiale entièrement détenue. La filiale a adopté les IFRS en même temps que la Société et ses méthodes comptables suivent celles utilisées par la Société. Les transactions, soldes, produits et charges interentreprises ont été complètement éliminés lors de la consolidation.

2.3 Conversion des devises étrangères

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans les états financiers consolidés et les informations fournies sont en milliers de dollars canadiens (\$ CA), soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les transactions effectuées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société (monnaies étrangères) sont comptabilisées aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique dans une monnaie étrangère ne sont pas reconvertis.

Les écarts de change sont comptabilisés en résultat net de la période pendant laquelle ils surviennent, sauf pour les écarts de change sur les transactions qui appliquent la comptabilité de couverture, lesquels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

2.4 Stocks

Les stocks comprennent des matières premières et des fournitures, des travaux en cours et des produits finis, et sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks englobe tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé des stocks dans le cadre de l'activité ordinaire diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2.5 Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers et à l'émission de passifs financiers (autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net) sont ajoutés ou déduits de la juste valeur des actifs financiers ou des passifs financiers, suivant le cas, lors de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition d'actifs financiers ou à l'émission de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement en résultat net.

2.5.1 Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation du produit ou de la charge d'intérêt au cours des périodes visées. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements futurs estimés sur la durée de vie prévue du passif financier ou, selon les cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

2.6 Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories spécifiques suivantes : « actifs à la juste valeur par le biais du résultat net » et « prêts et créances ». Le classement dépend de la nature et du but des actifs financiers et est déterminé au moment de la comptabilisation initiale. Les achats et les ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de transaction.

Tous les actifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.6.1 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. Les actifs de cette catégorie comprennent les créances et sont classés comme actifs courants dans l'état consolidé de la situation financière.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour les créances à court terme où la comptabilisation des intérêts serait négligeable.

2.6.2 Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis principalement en vue d'être vendu dans un proche avenir, ou
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés que la Société gère ensemble et qui présente des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme, ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas un instrument de couverture désigné ou efficace.

Un actif financier autre qu'un actif financier détenu à des fins de transaction peut être désigné à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 10.2.1.

2.6.3 Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers, autres que ceux à la juste valeur par le biais du résultat net, sont évalués quant à savoir s'il existe un indice de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Un actif financier est considéré comme déprécié s'il existe un indice objectif de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif, et qu'il en résulte un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier.

Un indice objectif de dépréciation peut inclure :

- des difficultés financières importantes du débiteur; ou
- un manquement à un contrat, tel qu'un défaut de paiement; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur; ou
- la dégradation importante de la qualité du crédit du débiteur.

Pour les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte de valeur est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

La valeur comptable de l'actif financier est réduite directement du montant de la perte de valeur pour tous les actifs financiers, à l'exception des créances clients où la valeur comptable est réduite par l'utilisation du compte de correction de valeur. Lorsqu'une créance client est jugée irrécouvrable, elle est imputée au compte de correction de valeur. Tout recouvrement ultérieur des montants radiés auparavant est crédité au compte de correction de valeur. Les variations de la valeur comptable du compte de correction de valeur sont comptabilisées en résultat net.

Pour les actifs financiers évalués au coût amorti, si, dans une période ultérieure, le montant de la perte de valeur diminue et cette baisse peut être reliée objectivement à un événement qui est survenu après la comptabilisation de la dépréciation, la perte de valeur comptabilisée auparavant est reprise en résultat net dans la mesure où la valeur comptable du placement à la date de dépréciation ne dépasse pas ce que le coût amorti aurait été si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée.

2.6.4 Décomptabilisation des actifs financiers

La Société décomptabilise un actif financier seulement si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou si elle transfère l'actif financier et la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité.

2.7 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme « passifs à la juste valeur par le biais du résultat net » ou « autres passifs financiers ».

Tous les passifs financiers dérivés sont classés dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net, sauf ceux désignés et efficaces comme instruments de couverture, pour lesquels les exigences de la comptabilité de couverture s'appliquent (voir la note 2.8.1).

2.7.1 Passifs à la juste valeur par le biais du résultat net

Les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque le passif financier est soit détenu à des fins de transaction, soit désigné comme passif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction selon les mêmes critères que ceux décrits à la note 2.6.2 pour un actif financier classé comme détenu à des fins de transaction.

Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et les profits ou pertes de réévaluation sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur est déterminée selon la méthode décrite à la note 10.2.1.

2.7.2 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction.

Les autres passifs financiers (y compris les emprunts) sont évalués ensuite au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.7.3 Décomptabilisation des passifs financiers

La Société décomptabilise un passif financier si et seulement si l'obligation est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

2.8 Instruments financiers dérivés

La Société utilise de façon sélective des instruments financiers dérivés, notamment pour gérer les risques financiers et son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et des prix des

marchandises. La Société a pour politique de ne pas utiliser les dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de passation des contrats d'instruments dérivés et sont par la suite réévalués à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les coûts de transaction imputables sont comptabilisés en résultat net au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Tout profit ou perte qui en découle est immédiatement comptabilisé en résultat net, à moins que le dérivé soit un instrument de couverture désigné et efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation du profit ou de la perte en résultat net est fonction de la nature de la relation de couverture.

Un dérivé affichant une juste valeur positive est comptabilisé à titre d'actif financier, tandis qu'un dérivé ayant une juste valeur négative est comptabilisé comme un passif financier. Un dérivé est classé comme actif non courant ou passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière si la durée résiduelle jusqu'à l'échéance contractuelle est supérieure à 12 mois et que l'on ne prévoit pas qu'il soit réalisé ou réglé en deçà des 12 mois. Les autres dérivés sont présentés comme actifs courants ou passifs courants.

2.8.1 Comptabilité de couverture

La Société désigne certains dérivés comme couvertures pour des transactions prévues hautement probables ou pour des engagements fermes (couvertures de flux de trésorerie). Elle applique la comptabilité de couverture lorsque le dérivé est désigné comme couverture d'un risque spécifique. Tous les éléments de couverture sont officiellement documentés au moment de leur mise en place et des détails sont fournis quant à l'objectif particulier de gestion du risque et à la stratégie sous-jacente à la couverture.

La documentation précise l'actif ou le passif couvert, le risque géré par la couverture, le type de produit dérivé utilisé et la méthode d'évaluation de l'efficacité qui sera appliquée. La Société évalue si le dérivé a une grande efficacité pour compenser la variation des flux de trésorerie prévus découlant du risque couvert, tant au moment de la mise en place de la couverture qu'au cours de sa durée de vie. En outre, son inefficacité accumulée au cours de sa durée de vie est également prise en compte.

Le profit ou la perte qui découle des variations de la juste valeur de la partie efficace des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte ayant trait à la partie non efficace des variations de la juste valeur des dérivés qui sont désignés et qui satisfont aux critères de la comptabilité de couverture de flux de trésorerie est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les montants qui avaient été comptabilisés auparavant dans les autres éléments du résultat global sont portés au résultat net dans la période où l'élément couvert est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque l'instrument de couverture est résilié, exercé ou arrive à maturité, ou qu'il ne satisfait plus aux critères de la comptabilité de couverture. Au 31 décembre 2016, la Société a cessé d'utiliser la comptabilité de couverture pour ses dérivés sous forme de contrats de change à terme, mais continue de l'utiliser pour ses swaps de taux d'intérêt.

2.9 Immobilisations corporelles

2.9.1 Comptabilisation d'un actif

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses attribuables directement à l'acquisition de l'actif. Le coût d'un actif construit par la Société elle-même englobe le coût des matériaux et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts attribuables directement à la mise en état de l'actif pour son utilisation prévue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif et à la remise en état du site sur lequel il est situé, ainsi que les coûts d'emprunt liés à l'actif qualifié.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme éléments séparés (composantes importantes) des immobilisations corporelles.

2.9.2 Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service par la Société. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, qui est comme suit :

Amélioration aux terrains	40 ans
Édifices et améliorations	10-60 ans
Matériel	3-35 ans

Les projets d'immobilisations en cours de réalisation à des fins de production, d'approvisionnement ou d'administration, ou pour lesquels les fins n'ont pas encore été déterminées, sont comptabilisés au coût. Le coût comprend les honoraires des professionnels et, pour les actifs qualifiés, les coûts d'emprunt capitalisés conformément à la méthode comptable de la Société. L'amortissement de ces actifs commence lorsqu'ils sont disponibles aux fins prévues.

Les fonds francs ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité, les valeurs résiduelles et les méthodes d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.9.3 Coûts ultérieurs

Les coûts de réparation et de maintenance récurrente passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les coûts engagés pour remplacer une partie d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés à la valeur comptable de l'élément touché lorsque les coûts sont engagés. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée.

Le coût des inspections ou des révisions majeures est comptabilisé dans la valeur comptable de l'élément ou à titre de remplacement. Le solde résiduel de la valeur comptable du coût de l'inspection précédente est décomptabilisé.

2.9.4 Décomptabilisation

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la sortie ou du retrait d'une immobilisation corporelle est déterminé comme la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et est comptabilisé en résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé.

2.10 Immeuble de placement

Un immeuble de placement est un bien détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour le vendre dans le cadre de l'activité normale, l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives.

L'immeuble de placement de la Société est évalué au coût et est constitué de terrains vacants dans son emplacement de Winnipeg. La juste valeur de l'immeuble de placement est présentée à la note 12. Lorsque, de l'avis de la direction, il est probable qu'il y a eu un changement important dans son prix de marché, il fait l'objet d'une évaluation.

2.11 Immobilisations incorporelles

2.11.1 Logiciels

Les immobilisations incorporelles de la Société comprennent des logiciels pour usage interne ou pour la prestation de services aux clients. Ces immobilisations sont comptabilisées au coût, diminué de tout cumul des amortissements ou cumul de pertes de valeur. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée. La durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles varie entre 5 et 7 ans. La durée d'utilité estimée et la méthode d'amortissement sont examinées à la clôture de chaque exercice et les ajustements requis sont comptabilisés prospectivement comme des changements d'estimations.

2.11.2 Recherche et développement

Les dépenses liées aux activités de recherche, entreprises en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles, sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

Les activités de développement comprennent un plan ou un modèle en vue de la production de produits ou de procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées à l'actif seulement si les coûts de développement peuvent être évalués de façon fiable, le produit ou le procédé est réalisable du point de vue technique ou commercial, des avantages économiques futurs sont probables, et la Société a l'intention et possède suffisamment de ressources pour compléter le développement et utiliser ou vendre l'actif. Les dépenses comptabilisées à l'actif englobent le coût des matériaux, la main-d'œuvre directe, les coûts indirects qui sont attribuables directement à préparer l'actif pour son utilisation visée, ainsi que les coûts d'emprunts inscrits à l'actif. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en résultat net au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.12 Contrats de location

Les contrats de location sont classés comme contrats de location-financement lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple. La Société n'a aucun contrat de location-financement à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les versements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée du contrat.

2.13 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société examine les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe des indices que ces actifs ont subi une perte de valeur. Si de tels indices existent, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin d'établir l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la Société détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Lorsqu'une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée, les actifs de la Société sont également attribués aux unités génératrices de trésorerie prises individuellement, sinon ils sont attribués aux plus petites unités génératrices de trésorerie pour lesquelles une méthode d'attribution raisonnable et cohérente peut être identifiée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle afin de refléter l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif, pour lesquels les estimations de flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée être inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est réduite au montant recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Lorsque la perte de valeur est ultérieurement reprise, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est augmentée jusqu'à l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais seulement dans la mesure où la valeur comptable accrue ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si une perte de valeur n'avait pas été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours des exercices antérieurs. Une reprise de perte de valeur est immédiatement portée au résultat net.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, soit des actifs qui exigent une longue période de préparation avant leur utilisation ou vente prévue, sont inclus dans le coût de ces actifs, jusqu'au moment où ces actifs sont substantiellement prêts à être utilisés ou vendus comme prévu.

Tous les autres coûts d'emprunt sont passés en charges à même le résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

2.15 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

2.15.1 Impôt exigible

L'impôt exigible est fondé sur le bénéfice imposable de l'exercice. Le bénéfice imposable diffère du résultat déclaré dans l'état consolidé du résultat global à cause d'éléments de produits et de charges qui sont imposables ou déductibles dans d'autres exercices et d'éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Le passif d'impôt exigible de la Société est calculé en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou essentiellement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

2.15.2 Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé en fonction des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs dans les états financiers consolidés et l'assiette fiscale correspondante utilisée pour calculer le bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables. Les actifs d'impôts différés sont de façon générale comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles dans la mesure qu'il soit probable que des bénéfices imposables seront disponibles contre lesquels les différences temporaires déductibles peuvent être utilisées.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est examinée à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et est réduite dans la mesure qu'il ne soit plus probable que des bénéfices imposables suffisants seront disponibles pour permettre le recouvrement de la totalité ou d'une partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'imposition qui sont censés s'appliquer dans la période où le passif sera réglé ou l'actif réalisé, selon les taux d'imposition (et la législation fiscale) qui sont en vigueur ou le seront essentiellement à la fin de la période de présentation de l'information financière.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôts différés reflète les conséquences fiscales de la manière que la Société s'attend, à la fin de la période de présentation de l'information financière, recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs.

2.15.3 Impôts exigibles et différés de la période

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat net, sauf lorsqu'ils sont liés à des éléments qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, respectivement.

2.15.4 Crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement

La Société déduit les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement de ses frais de recherche et de développement. Seuls les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche scientifique et le développement qui sont raisonnablement assurés sont comptabilisés au cours de la période.

2.16 Avantages du personnel

2.16.1 Avantages du personnel à court terme

Les avantages du personnel à court terme désignent les avantages que l'on s'attend à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les avantages à court terme de la Société incluent les salaires, les congés payés et d'autres types d'avantages à court terme.

La Société comptabilise à titre de passif dans l'état consolidé de la situation financière le montant non actualisé des avantages à court terme gagnés par les membres du personnel en échange des services rendus au cours de la période, après déduction du montant déjà payé et comme charge en résultat net.

2.16.2 Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations pour couvrir les coûts des services rendus pendant la période. En vertu de la législation actuelle, la Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations à l'égard des services passés ou des déficits de capitalisation du Régime. Par conséquent, les cotisations de la Société sont passées en charges au cours de l'exercice où les employés rendent les services et elles constituent son obligation totale en matière de prestations de retraite.

2.16.3 Autres avantages postérieurs à l'emploi

Les autres avantages postérieurs à l'emploi incluent des indemnités de départ et un régime de retraite supplémentaire, y compris des avantages postérieurs à l'emploi et des indemnités d'assurance postérieures à l'emploi pour certains employés et anciens employés. Ces avantages sont constitués à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner.

L'obligation au titre des prestations constituées est déterminée par calcul actuariel par des actuaires qualifiés indépendants en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées en fonction d'un taux d'actualisation lié au marché et d'autres hypothèses actuarielles, qui représentent les meilleures estimations à long terme de la direction de facteurs tels que les augmentations futures de salaires et les taux de cessation d'emploi.

Les écarts actuariels surviennent lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus reposant sur les hypothèses actuarielles. Les écarts actuariels sont présentés dans les résultats non distribués au sein des capitaux propres au cours de l'exercice où ils sont comptabilisés comme autres éléments du résultat global dans l'état consolidé du résultat global.

Lorsque surviennent des coûts des services passés, ils sont comptabilisés à la date la plus proche à laquelle la modification ou la réduction survient ou lorsque la Société comptabilise les frais de restructuration ou de départ connexes.

2.16.4 Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages du personnel à long terme sont des avantages du personnel (autres que les avantages postérieurs à l'emploi) que l'on ne s'attend pas à régler dans les douze mois après la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.

Les autres avantages du personnel à long terme de la Société comprennent les avantages accordés aux employés qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux et les prestations pour les accidents du travail.

Les avantages pour congés de maladie et congés spéciaux de la Société qui sont accumulés, mais non acquis, sont constatés comme autres avantages du personnel à long terme et présentés comme passifs courants dans l'état consolidé de la situation financière parce que la Société n'a pas le droit de différer le règlement de ces passifs.

Les avantages à long terme pour les prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie et les congés spéciaux s'accumulent au fur et à mesure que les membres du personnel rendent les services nécessaires pour les gagner. L'obligation au titre des prestations constituées est établie par calcul actuariel effectué par des actuaires qualifiés indépendants utilisant les paiements estimés de prestations futurs actualisés.

La Société est assujettie à la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, c'est donc dire qu'elle s'autoassure. Ainsi, en tant qu'employeur autoassuré, la Société est responsable du passif engagé depuis sa constitution. L'obligation au titre des indemnités constituées pour les accidents du travail est établie par calcul actuariel en considérant les rentes d'invalidité et les rentes de survivant établies et conférées, ainsi que les rentes futures estimées en fonction des accidents survenus jusqu'à la date d'évaluation. Les droits aux prestations sont fondés sur les lois provinciales pertinentes en vigueur à cette date.

Tous les autres avantages du personnel à long terme, coûts des services passés et écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés en résultat net dans l'état consolidé du résultat global, comme l'incidence d'une compression ou d'un règlement, le cas échéant.

2.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'elle sera obligée de régler l'obligation, et qu'une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie requise pour éteindre l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, en tenant compte des risques et incertitudes qui affectent l'obligation. Lorsque la provision est évaluée en utilisant les flux de trésorerie estimés pour éteindre l'obligation actuelle, sa valeur comptable est la valeur actuelle de ces flux de trésorerie (lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif).

Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie des avantages économiques nécessaires à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, une créance est comptabilisée comme actif si la Société a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement et si le montant de la créance peut être évalué de manière fiable.

2.18 Capital-actions

En 1987, la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* révisée a fourni à la Société un capital-actions autorisé de 40 millions de dollars, constitué de 4 000 actions non transférables, rachetables à leur prix d'émission de 10 000 \$ chacune. En 1989, le ministre des Approvisionnements et des Services a acheté les 4 000 actions de la Société. Cette transaction faisait partie d'une restructuration financière qui autorisait la Société à utiliser ses bénéfices nets pour satisfaire à ses besoins opérationnels, remplacer ses immobilisations corporelles, assurer de façon générale sa stabilité financière globale et verser un dividende raisonnable à son actionnaire. Les actions sont actuellement détenues en fiducie par le ministre des Finances au nom du gouvernement du Canada.

2.19 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits sont présentés au net du montant estimé des retours de clients, des rabais et d'autres provisions semblables.

2.19.1 Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés lorsque :

- la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens;
- la Société ne continue ni à être impliquée dans la gestion, tel qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés;
- le montant des produits des activités ordinaires et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Lorsque la Société ne peut estimer de manière fiable les rendus des clients, les rabais ou autres remises semblables, les produits ne sont pas constatés tant qu'une estimation fiable ne peut en être faite. Dans de tels cas, un passif au titre des sorties de trésorerie nettes prévues est inscrit, ce qui inclut les coûts estimés des rachats, desquels est retranchée la valeur marchande du contenu de métaux précieux des pièces que la Société récupérera lorsque celles-ci lui auront été retournées.

La Société comptabilise les produits dans certaines circonstances où la livraison des biens est retardée à la demande de l'acheteur, mais ce dernier prend les titres et accepte la facturation. Les produits sont alors comptabilisés à condition qu'il soit probable que la livraison sera effectuée, le bien soit disponible, identifiable et prêt à être livré au moment de la vente et que les modalités habituelles de paiement seront applicables.

Les transactions mettant en jeu la vente de biens sont évaluées afin d'établir si la Société agit ou non pour son propre compte et de déterminer si ces transactions devraient être inscrites à leur montant brut ou net. Lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre d'une transaction, les produits et le coût des ventes sont inscrits à leur montant net.

2.19.2 Prestation de services

Les produits des activités ordinaires provenant de la prestation de services sont comptabilisés par rapport au degré d'avancement des contrats à la date de clôture. Les produits sont comptabilisés lorsque :

- le montant des produits des activités ordinaires, le degré d'avancement et les coûts engagés pour la transaction peuvent être évalués de façon fiable;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Le degré d'avancement des contrats à la date de clôture est déterminé en fonction de la proportion des coûts engagés jusqu'à ce jour par rapport au total des coûts estimés du contrat.

2.19.3 Produits différés

Les paiements reçus par anticipation sur les ventes ne sont comptabilisés en résultat que lorsque les biens sont expédiés ou que les services sont rendus, ce qui représente le moment où les risques et avantages significatifs sont transférés à l'acheteur. Ainsi, les produits différés sont initialement comptabilisés comme passif dans l'état consolidé de la situation financière.

2.19.4 Produits d'intérêts

Les produits d'intérêts sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques iront à la Société et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable. Les produits d'intérêts s'accumulent en fonction du temps écoulé et sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Retraitement et reclassement des chiffres des périodes antérieures

Retraitement des chiffres des périodes antérieures relativement aux produits numismatiques vendus à leur valeur nominale

En établissant les états financiers consolidés résumés intermédiaires du trimestre clos le 1^{er} octobre 2016 (soit le troisième trimestre de 2016), la Société a déterminé qu'un ajustement lié aux chiffres des périodes antérieures et ayant trait à la vente de produits numismatiques vendus à leur valeur nominale exigeait un retraitement de ces chiffres.

Dans le passé, les ventes de produits numismatiques vendus à leur valeur nominale étaient inscrites dans les produits des activités ordinaires et un passif au titre des rachats et retours prévus était constaté en fonction des tendances passées quant aux rachats et retours d'autres produits numismatiques. En 2016, la Société a procédé à un examen exhaustif du programme des pièces vendues à leur valeur nominale ainsi que de leurs rachats et retours jusqu'alors. Les produits vendus à leur valeur nominale n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats et des retours qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Société à cet égard, fait en sorte que les produits vendus à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetés ou retournés que les autres produits numismatiques. Par conséquent, la Société considère que les tendances passées des rachats et retours d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer ceux des produits vendus à leur valeur nominale, et qu'il n'existe aucune autre méthode de calcul à la fois fiable et raisonnable. Par suite de cet examen, il a été établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne devrait être constaté avant qu'une estimation raisonnable des rachats et retours puisse être faite.

La Société est d'avis que le prix du marché de l'argent et un changement de la durée pendant laquelle des rachats et retours peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur sa capacité à estimer les rachats et retours de manière fiable.

Au 31 décembre 2016, le prix du marché de l'argent que contenaient de telles pièces était grandement inférieur à leur valeur nominale. En outre, la Société n'a, pour le moment, pas l'intention de fixer une date limite concernant ses politiques en matière de rachat et de retour. C'est pourquoi un passif représentant

la valeur cumulative des produits vendus à leur valeur nominale non encore rachetés ou retournés et les coûts des rachats et des retours, déduction faite de la valeur de la teneur en argent correspondante, a été constaté au troisième trimestre de 2016, et un ajustement rétrospectif à compter de l'entrée en vigueur du programme des pièces vendues à leur valeur nominale a été effectué. Bien que ce programme ait pris fin le 1^{er} janvier 2017, le traitement des commandes en souffrance augmentera le montant net de ce passif. Chaque période, celui-ci affichera également une hausse ou une baisse selon les fluctuations du prix du marché de l'argent (en dollars américains) et les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain. Ces augmentations ou diminutions du passif net influenceront sur le résultat net de chaque période.

Les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été retraités afin de refléter ce changement comptable.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de ce retraitement :

Retraitement de l'état de la situation financière à l'ouverture de 2015

Augmentation (diminution)	Au 1 ^{er} janvier 2015		
	Chiffres déjà établis	Retraitements	Chiffres retraités
Stocks	89 023 \$	(1 003) \$	88 020 \$
(Passifs) actifs d'impôts différés	(18 218)	20 824	2 606
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale	-	83 297	83 297
Créditeurs et charges à payer	74 778	(919)	73 859
Résultats non distribués	295 421	(62 557)	232 864

Retraitement de l'état de la situation financière à la clôture de 2015

Augmentation (diminution)	Au 31 décembre 2015		
	Chiffres déjà établis	Retraitements	Chiffres retraités
Stocks	78 570 \$	485 \$	79 055 \$
(Passifs) actifs d'impôts différés	(564)	30 752	30 188
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale	-	123 009	123 009
Créditeurs et charges à payer	85 771	(1 255)	84 516
Résultats non distribués	242 655	(90 517)	152 138

Reclassement des chiffres des périodes antérieures

Présentation des produits des activités ordinaires et du coût des ventes liés aux produits d'investissement

Dans le passé, tous les produits des activités ordinaires générés par les ventes de produits d'investissement étaient présentés au montant brut. Cependant, il existe divers flux de vente de ces produits. Au troisième trimestre de 2016, la Société a entrepris l'analyse des différents types d'opérations de vente de ces produits et a conclu qu'il est plus approprié de présenter les produits en découlant à leur montant net lorsque l'opération en question porte sur des stocks qu'un client a déposés auprès de la Société afin que celle-ci lui fabrique un produit sous une forme différente, telle une pièce Feuille d'érable en or. Ainsi, les produits

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

des activités ordinaires et le coût des métaux précieux associés aux ventes de produits d'investissement mettant en jeu des stocks de clients en dépôt auprès de la Société (« opérations visant des stocks de clients ») sont désormais présentés à leur montant net, et seuls les commissions et les autres services de fabrication à valeur ajoutée sont encore constatés en tant que produits des activités ordinaires. Ce changement de présentation n'a aucune répercussion sur le résultat net.

L'état consolidé du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2015 a été ajusté de sorte à refléter ce changement de présentation des produits des activités ordinaires et du coût des ventes.

Autres reclassements

Dans l'exercice à l'étude, la Société a modifié le classement de certains montants figurant dans l'état consolidé du résultat global, les transférant entre les catégories des produits des activités ordinaires, du coût des ventes et des frais d'administration afin de refléter plus fidèlement leur nature. Les montants correspondants indiqués dans les présents états financiers consolidés ont été reclassés afin d'en assurer la cohérence.

Le tableau qui suit indique l'incidence combinée du retraitement et des reclassements des chiffres de l'exercice précédent :

Augmentation (diminution)	Exercice clos le 31 décembre 2015					Chiffres révisés
	Chiffres déjà établis	Retraitement – Produits vendus à leur valeur nominale	Reclassement – Opérations visant des stocks de clients	Autres reclassements		
Produits des activités ordinaires	2 974 148 \$	(45 681) \$	(625 691) \$	2 365 \$	2 305 141 \$	
Coût des ventes	2 770 210	(2 884)	(625 691)	(1 783)	2 139 852	
(Pertes nettes) profits nets de change	(757)	4 910	–	(2 698)	1 455	
Frais d'administration	60 250	–	–	1 450	61 700	
Recouvrement d'impôts sur le résultat	186	9 928	–	–	10 114	
Résultats de l'exercice	(318)	(27 959)	–	–	(28 277)	

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a changé la présentation de son tableau consolidé des flux de trésorerie de façon à ce que ceux liés aux activités d'exploitation y figurent conformément à la méthode indirecte comme l'y autorise IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, méthode qui, de l'avis de la Société, permet d'obtenir des informations plus pertinentes et plus fiables concernant ses flux de trésorerie. Aux termes de la méthode indirecte, le résultat net est ajusté pour tenir compte des répercussions des transactions hors trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie passées ou futures liées aux activités d'exploitation et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ou de financement. Les montants correspondants indiqués pour l'exercice précédent ont été reclassés afin d'en assurer la cohérence.

Aucun des autres reclassements ou changements apportés au tableau consolidé des flux de trésorerie n'a eu d'incidence sur les états consolidés de la situation financière ou du résultat global.

4. Principales sources d'incertitude relative aux estimations et aux jugements cruciaux

4.1 Principales sources d'incertitude relative aux estimations

Pour établir les présents états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, la divulgation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période de présentation de l'information financière.

En faisant les estimations et les hypothèses connexes, la direction se fie aux informations externes et aux conditions observables autant que possible lorsqu'elle le peut et les complète par des analyses internes, au besoin. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les résultats réels pourraient différer grandement des estimations et hypothèses. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si cette dernière touche seulement cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si elle touche autant la période actuelle que les périodes futures.

Les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses sont les rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles, la dépréciation des immobilisations, les passifs liés au personnel, le processus de rapprochement des métaux précieux et le contenu prévu de métaux précieux dans les sous-produits de l'affinage, la provision pour la dévaluation des stocks et les impôts sur le résultat.

4.1.1 Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

Le passif au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale tient compte d'une estimation de la valeur du contenu de métaux précieux des pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation, ce qui est fondé sur le prix du marché de l'argent, ainsi que d'une estimation des coûts à engager aux fins des rachats et des retours de ces pièces, selon les coûts d'expédition en vigueur. Des changements à ces estimations influeraient sur la valeur comptable des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale. Ces estimations sont examinées à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La valeur comptable de ces rachats et retours est indiquée à la note 15.

4.1.2 Immobilisations

Les immobilisations, qui comprennent les immobilisations corporelles à durée d'utilité déterminée, sont amorties sur leur durée d'utilité. Les durées d'utilité se fondent sur les estimations de la direction quant aux périodes de service que fourniront les actifs. Les durées d'utilité des immobilisations sont examinées annuellement pour s'assurer qu'elles sont toujours appropriées. Toute modification de la durée d'utilité aura une incidence sur le moment de constatation de la charge d'amortissement future et la valeur comptable future des actifs. Les valeurs comptables des immobilisations à la fin des périodes de présentation de l'information financière sont présentées dans la note 11.

Pour établir si des immobilisations se sont dépréciées, il faut estimer leur valeur recouvrable ou celle des unités génératrices de trésorerie pour lesquelles des indices de dépréciation ont été notés. La valeur recouvrable des actifs ou des unités génératrices de trésorerie est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur d'utilité, selon la plus élevée des deux, méthode aux termes de laquelle les flux de trésorerie futurs non actualisés devant provenir des unités génératrices de trésorerie sont estimés et un taux d'actualisation représentant le coût moyen pondéré du capital est employé pour calculer la valeur actuelle des flux de trésorerie. Les principales estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable incluent habituellement les prix des métaux futurs estimés, les produits futurs attendus, les coûts futurs et les taux d'actualisation. Les changements dans les estimations ont une incidence sur les

valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie et sur les différents actifs et peuvent entraîner des ajustements importants à la valeur comptable. Des renseignements concernant la perte de valeur constatée par la Société en 2015 figurent à la note 14.

4.1.3 Passifs liés aux avantages du personnel

La valeur actuelle des passifs au titre des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme à être réglés dans le futur est fonction de plusieurs facteurs qui sont déterminés selon une méthode actuarielle qui utilise un certain nombre d'hypothèses, telles que les taux d'actualisation, les taux d'augmentation à long terme de la rémunération, l'âge de la retraite, les coûts futurs des soins de santé et des soins dentaires et les taux de mortalité. La Société consulte annuellement des actuaires externes au sujet de ces hypothèses. Toute modification de ces hypothèses aura une incidence sur la valeur comptable des passifs au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages du personnel à long terme. La valeur comptable des passifs liés aux avantages du personnel à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 20.

4.1.4 Stocks de métaux précieux et leur rapprochement

Certains sous-produits de l'affinage contenant des métaux précieux que la Société ne peut traiter sont expédiés à des affineurs à forfait afin de déterminer le contenu réel de métaux précieux. Compte tenu du degré variable d'homogénéité physique de ces matériaux, la Société se fie aux meilleures méthodes d'échantillonnage et d'affinage disponibles pour établir sa meilleure estimation du contenu de métaux précieux au moment de l'expédition des matériaux. Une fois que les règlements finaux ont été convenus avec les affineurs à forfait et que le contenu réel de métaux précieux est connu, ces estimations sont remplacées par les valeurs réelles. La Société affine également des sous-produits à l'interne, ce qui exige l'établissement d'estimations du contenu des métaux précieux selon la même méthodologie décrite plus haut. Par conséquent, la Société minimise la quantité de sous-produits non affinés dans ses stocks afin de réduire la variabilité dans les résultats de rapprochement concernant les métaux précieux.

La direction peut être tenue d'avoir recours à des estimations à d'autres moments dans le processus de rapprochement des métaux précieux en fonction de conditions variables. Si des estimations sont requises, on a recours à l'expérience acquise et à d'autres facteurs.

Toute modification de ces estimations aura une incidence sur la valeur comptable des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 9.

4.1.5 Provision pour la dévaluation des stocks

La provision pour la dévaluation des stocks est estimée pour les stocks à rotation lente ou obsolètes. La direction examine régulièrement l'estimation. Toute modification de l'estimation aura une incidence sur la provision pour la dévaluation des stocks. La valeur comptable des stocks à la fin des périodes de présentation de l'information financière est présentée dans la note 9.

4.1.6 Impôts sur le résultat

La Société mène ses activités dans un territoire qui exige des calculs pour lesquels la détermination ultime des impôts est incertaine dans le cadre de l'activité normale. Des passifs sont comptabilisés pour les incidences fiscales anticipées en fonction des estimations d'impôts supplémentaires qui seront probablement exigibles. Lorsque le montant définitif des impôts relatifs à ces questions diffère du montant comptabilisé initialement, cette différence influera sur les provisions pour la charge d'impôts et les impôts différés dans la période où cette détermination est effectuée.

Les actifs et passifs d'impôts différés englobent les différences temporaires entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs. Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés seulement dans la mesure qu'ils seront probablement réalisés. La reprise des différences temporaires peut prendre plusieurs années à se concrétiser et l'impôt différé connexe est calculé selon les taux d'imposition essentiellement en vigueur au cours de la période visée.

Si les résultats futurs devaient différer de façon défavorable de la meilleure estimation des résultats d'exploitation futurs effectuée par la direction qui touchent le moment de la reprise des différences temporaires déductibles, la Société pourrait subir des ajustements d'impôts différés significatifs. De tels ajustements ne donneraient pas lieu à des sorties de trésorerie immédiates et n'affecteraient pas la liquidité immédiate de la Société.

4.2 Jugements cruciaux

Les jugements cruciaux que la direction a faits lors de l'application des méthodes comptables de la Société, autres que ceux comprenant des estimations, qui ont l'incidence la plus marquée sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société sont les suivants :

4.2.1 Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

La méthode comptable qu'utilise la Société pour comptabiliser les produits des activités ordinaires est décrite à la note 2. En déterminant le montant approprié de produits des activités ordinaires qu'il lui fallait constater à l'égard des pièces vendues à leur valeur nominale, la Société a établi si elle pouvait ou ne pouvait pas estimer les rachats et retours de ces pièces. Celles-ci n'ont pas les mêmes caractéristiques que les autres produits numismatiques puisque leur valeur nominale équivaut à leur prix d'achat, ce qui, combiné à la période indéfinie des rachats et des retours qu'autorisent les politiques et pratiques actuelles de la Société à cet égard, fait en sorte que les pièces vendues à leur valeur nominale sont beaucoup plus susceptibles d'être rachetées ou retournées que les autres produits numismatiques. Par conséquent, les tendances passées des retours d'autres produits numismatiques ne peuvent servir à estimer les rachats ou retours des produits vendus à leur valeur nominale. La Société a établi qu'aucun produit des activités ordinaires ne pouvait être constaté sur la vente des produits vendus à leur valeur nominale étant donné qu'aucune estimation raisonnable des rachats ou des retours ne pouvait être faite au 31 décembre 2016. Le prix du marché de l'argent et la durée pendant laquelle des rachats et retours peuvent être acceptés constituent les principaux facteurs qui influent sur la capacité de la Société à estimer les rachats et retours de manière fiable. Si la Société détermine qu'elle peut les estimer de manière fiable, cela pourrait influencer fortement sur la valeur comptable des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale.

4.2.2 Indices de dépréciation des immobilisations

Les immobilisations à durée d'utilité déterminée doivent être soumises à un test de dépréciation s'il existe un indice de dépréciation. La direction doit poser un jugement en ce qui a trait à l'existence d'indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

En 2016, des indices de dépréciation ont été notés pour deux des trois unités génératrices de trésorerie de la Société, et celles-ci ont été soumises à un test de dépréciation au 31 décembre 2016, mais la Société a conclu qu'elles n'avaient subi aucune perte de valeur. En 2015, des indices de dépréciation ont été notés pour deux de ses trois unités génératrices de trésorerie. Celles-ci ont été soumises à un test de dépréciation et la Société a constaté une perte de valeur à leur égard. Des détails sur le calcul de cette perte de valeur figurent à la note 14.

4.2.3 Provisions et passifs éventuels

Quand elle évalue si un passif devrait être comptabilisé sous forme de provision, la direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite à la suite d'un événement passé, s'il est probable qu'une sortie de ressources sera requise pour régler l'obligation, et si une estimation raisonnable du montant de l'obligation peut être effectuée. Lors de cet exercice, la direction peut utiliser son expérience acquise, des précédents externes antérieurs et des consultations et avis juridiques. Si la direction conclut que les trois conditions ci-dessus sont satisfaites, elle comptabilise une provision pour l'obligation. Autrement, un passif éventuel est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés, si la direction détermine que l'une des trois conditions ci-dessus n'est pas satisfaite, à moins que l'éventualité d'une sortie pour règlement ne soit faible.

4.2.4 Dessaisissement de Cybermonnaie^{MC}

En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de Cybermonnaie^{MC} en contrepartie d'une somme en espèces de 5 millions de dollars et d'un billet garanti portant intérêt au taux de 4 % dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. La direction doit avoir recours à son jugement pour déterminer l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet. Au 31 décembre 2016 et 2015, il a été déterminé qu'aucun actif ne serait inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital sera constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

5. Application de prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées

5.1 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont une incidence sur les montants présentés ou indiqués dans les états financiers consolidés

Il n'y a eu aucune IFRS nouvelle ou révisée qui a été publiée et qui est entrée en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016 et qui a touché les montants présentés ou communiqués dans les états financiers consolidés.

5.2 Prises de position liées à des IFRS nouvelles ou révisées qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur

- a) La Société a examiné les prises de position en comptabilité qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore en vigueur. L'application des modifications suivantes ne devrait pas avoir une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IAS 12 Impôts sur le résultat (« IAS 12 »)

Une modification d'IAS 12 a été publiée en janvier 2016 concernant la comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre des pertes latentes. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017.

IAS 7 Tableau des flux de trésorerie (« IAS 7 »)

Une modification d'IAS 7 Tableau des flux de trésorerie a été publiée en janvier 2016 et précise que les entités doivent fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les variations des passifs issus des activités de financement. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017.

IAS 40 Transfert d'immeubles de placement (« IAS 40 »)

Une modification d'IAS 40 sur les transferts d'immeubles de placement a été publiée en décembre 2016 et indique que des transferts vers la catégorie immeubles de placement ou depuis celle-ci doivent être effectués par une entité si, et seulement si, il y a une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de cette expression. Un changement dans les intentions de la direction relativement à l'utilisation d'un bien immobilier ne constitue pas à lui seul une indication d'un changement d'utilisation. La liste d'exemples d'indication est maintenant désignée comme une liste non exhaustive d'exemples et non plus comme une liste exhaustive. La modification est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

Améliorations annuelles des IFRS — Cycle 2014-2016

En décembre 2016, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié les améliorations annuelles apportées au cours du cycle 2014-2016. Les normes touchées par ces modifications sont les suivantes : IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière : il y a eu suppression des exemptions à court terme des paragraphes E3 à E7 puisqu'elles ont rempli leur rôle; IFRS 12 Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités : la modification a clarifié le champ d'application de la norme en précisant que les obligations d'information qu'elle renferme s'appliquent aux intérêts d'une entité énumérés au paragraphe 5 qui sont classés comme détenus en vue de la vente ou d'une distribution, ou comme activités abandonnées selon IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées; IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises : la modification a clarifié que le choix d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise qui est détenue par une entité qui est un organisme de capital-risque, ou une autre entité admissible, doit être fait sur une base individuelle et au moment de la comptabilisation initiale. Les améliorations annuelles d'IFRS 1 et d'IAS 28 doivent être appliquées pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et celles d'IFRS 12 doivent l'être pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017.

IFRIC 22 Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée

Cette interprétation s'applique à une transaction en monnaie étrangère, ou à une partie de celle-ci, lorsqu'une contrepartie libellée ou fixée dans une monnaie étrangère est prévue, que la comptabilisation par l'entité d'un actif au titre d'un paiement anticipé ou d'un passif au titre de produits différés relativement à cette contrepartie précède la comptabilisation de l'actif, de la charge ou du produit connexe et que l'actif au titre d'un paiement anticipé ou le passif au titre de produits différés est non monétaire. Le comité a conclu que la date de la transaction, aux fins de la détermination du taux de change, correspond à la date de la comptabilisation initiale de l'actif non monétaire payé d'avance ou du passif non monétaire lié à un produit différé. Si les paiements ou encaissements anticipés sont multiples, la date de la transaction doit alors être déterminée pour chacun des paiements ou des encaissements. Cette interprétation doit être appliquée pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018.

- b) Les nouvelles prises de position liées aux IFRS et énumérées ci-dessous ont été jugées comme susceptibles d'avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Société d'exercices à venir. Celle-ci évalue actuellement ces nouvelles prises de position et c'est pourquoi l'importance de l'incidence de leur adoption est inconnue.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

IFRS 15 a été publiée en mai 2014 et précise la façon dont une entité publiant selon les IFRS comptabilisera les produits et le moment auquel elle le fera, et exige aussi qu'elle fournisse des informations plus pertinentes aux utilisateurs d'états financiers. La norme annule et remplace IAS 18 *Produits des activités ordinaires* et IAS 11 *Contrats de construction* ainsi qu'un certain nombre d'interprétations portant sur les produits. L'application de la norme est obligatoire pour toutes les entités publiant selon les IFRS et s'applique à presque tous les contrats avec des clients. Les principales exceptions sont les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Les entités peuvent choisir d'appliquer une méthode rétrospective intégrale ou modifiée à l'adoption de cette norme. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 15 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 Contrats de location (« IFRS 16 »)

IFRS 16 a été publiée en janvier 2016 et remplacera IAS 17 *Contrats de location*. Selon la nouvelle norme, les contrats de location doivent être inscrits au bilan d'une entreprise, augmentant ainsi la visibilité de ses actifs et de ses passifs. IFRS 16 abolit, dans le cas des preneurs, le classement des contrats de location en tant que contrats de location simple ou contrats de location-financement et prescrit de traiter tous les contrats de location comme étant de location-financement. Les contrats de location à court terme (moins de 12 mois) et ceux portant sur des actifs de faible valeur (tels les ordinateurs personnels) comporteront une exemption facultative relativement aux nouvelles exigences. Dans le cas des bailleurs, IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences d'IAS 17 *Contrats de location*. La nouvelle norme entre en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019. Son adoption anticipée est autorisée (dans la mesure où la norme sur les produits qui a récemment été émise, soit IFRS 15 *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, l'est également). Les entités peuvent choisir d'utiliser une approche rétrospective en retraçant les informations comparatives ou une approche rétrospective qui reflète l'incidence cumulative de l'adoption dans les résultats non distribués sans retraitement des informations comparatives. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 16 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir (« IFRS 7 »)

Une modification d'IFRS 7 a été publiée en décembre 2011. Elle exige de fournir des informations sur l'application initiale d'IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective.

Une autre modification d'IFRS 7 a été publiée en novembre 2013. Elle exige de fournir des informations supplémentaires sur la comptabilité de couverture résultant de l'introduction d'une section sur la comptabilité de couverture dans IFRS 9, dont la date d'entrée en vigueur est le 1^{er} janvier 2018. Les modifications doivent être appliquées de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 7 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version définitive d'IFRS 9, qui incorpore les phases concernant le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture du projet visant à remplacer les normes existantes d'IAS 39 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La nouvelle norme IFRS 9 est en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. La Société évalue actuellement l'incidence qu'aura IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.

6. Trésorerie

Au 31 décembre

	2016	2015
Dollars canadiens	106 974 \$	128 676 \$
Dollars américains	6 845	11 146
Euros	366	954
Total de la trésorerie	114 185 \$	140 776 \$

7. Créances

Au 31 décembre

	2016	2015 ¹
Créances clients et régularisations	20 029 \$	12 522 \$
Créances clients exigibles auprès de parties liées (note 26)	3 167	8 110
Provision pour créances douteuses	(47)	(81)
Créances clients, montant net	23 149	20 551
Autres créances financières courantes	851	1 339
Créances diverses	938	1 056
Total des créances	24 938 \$	22 946 \$

1 Les chiffres correspondants ont été révisés afin de faire la distinction entre les actifs financiers et les actifs non financiers.

Les créances de la Société sont libellées dans les monnaies suivantes :

Au 31 décembre

	2016	2015
Dollars canadiens	10 939 \$	15 067 \$
Dollars américains	13 999	7 873
Euros	–	6
Total des créances	24 938 \$	22 946 \$

La Société ne détient aucune garantie à l'égard des créances clients et des créances diverses.

8. Charges payées d'avance

Au 31 décembre

	2016	2015
Total des charges payées d'avance courantes	4 012 \$	4 821 \$
Total des charges payées d'avance non courantes	1 669 \$	– \$

Les charges payées d'avance tiennent compte d'un montant de 1,8 million de dollars (néant en 2015) lié à un contrat de transfert de propriété intellectuelle et de recherche et de développement d'une durée de cinq ans. Quant aux charges payées d'avance non courantes, elles comprennent un montant de

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

1,5 million de dollars (néant en 2015) lié à ce même contrat. Celui-ci exige également des paiements anticipés supplémentaires de 2,4 millions de dollars et de 1,6 million le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, respectivement. Ces montants seront amortis sur la durée du contrat.

9. Stocks

Au 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Matières premières et fournitures	21 114 \$	10 976 \$
Travaux en cours	24 696	20 286
Produits finis	33 119	47 793
Total des stocks	78 929 \$	79 055 \$

Le montant des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2016 est de 2,5 milliards de dollars (2,2 milliards en 2015).

Le coût des stocks comptabilisé à titre de coût des ventes en 2016 comprend 7,5 millions de dollars à titre de dépréciation de stocks à la valeur nette de réalisation (4,3 millions en 2015).

Les chiffres correspondants des stocks de produits finis ont été retraités afin de tenir compte de l'incidence des retraitements au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale dont il est fait mention à la note 3.

Aucun stock n'avait été porté en nantissement des emprunts au 31 décembre 2016 ou 2015.

10. Instruments financiers et gestion des risques financiers

10.1 Gestion du risque de capital

Les objectifs de gestion du capital de la Société consistent à assurer la continuité de l'exploitation et à exécuter sa stratégie de croissance organisationnelle pour offrir un rendement à son unique actionnaire, le gouvernement du Canada, et des avantages aux autres parties intéressées. La stratégie globale de la Société relative à la gestion du risque de capital est la même depuis l'exercice clos le 31 décembre 2015.

La structure du capital de la Société se compose de ses emprunts (tels que décrits à la note 17) et des capitaux propres, qui sont constitués du capital émis, du cumul des autres éléments du résultat global et des résultats non distribués.

Les cadres supérieurs de la Société examinent périodiquement la structure du capital de la Société. Au cours de cet examen, ils prennent en compte le coût du capital et les risques associés afin de se conformer aux limites d'emprunt précisées dans la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*. La Société gère sa structure du capital et la rajuste selon la conjoncture générale, les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents et ses besoins en fonds de roulement. Le ministre des Finances approuve le calendrier et les conditions de toutes les transactions d'emprunt.

La Société peut emprunter au Trésor ou à toute autre source, sous réserve de l'approbation du ministre des Finances quant à la période et aux conditions de l'emprunt. Depuis mars 1999, suivant les modifications à la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, l'ensemble des montants empruntés et non remboursés ne doit à aucun moment dépasser 75 millions de dollars. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les emprunts à court terme approuvés dans ce contexte et devant servir à combler des besoins précis du fonds de roulement ne devaient pas dépasser 25,0 millions de dollars (15,0 millions en 2015) ou son équivalent en dollars américains.

Pour répondre à ces besoins éventuels d'emprunts à court terme qui peuvent être nécessaires de temps à autre, la Société détient avec plusieurs institutions financières canadiennes diverses lignes de crédit commerciales non garanties prévoyant des emprunts pour une durée maximale de 364 jours à des taux négociés. Aucune de ces lignes de crédit n'avait été utilisée au 31 décembre 2016 ou 2015.

La Société surveille également les ratios de levier financier de la dette dans le cadre de la gestion de la liquidité afin d'assurer un financement et un endettement appropriés pour faciliter l'atteinte des objectifs prévus. Vous trouverez ci-dessous les ratios de levier financier de la dette à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Ratio de la dette sur les capitaux propres

Au 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Emprunts (à court et à long terme)	27,006 \$	34,513 \$
Capitaux propres ¹	185,356	185,309
Ratio de la dette sur les capitaux propres	1:7	1:5

Ratio d'endettement

Au 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Emprunts (à court et à long terme)	27,006 \$	34,513 \$
Total de l'actif ¹	444,097	469,477
Ratio d'endettement	1:16	1:14

¹ Les capitaux propres et le total de l'actif au 31 décembre 2015 ont été retraités au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale (note 3).

Pour maintenir ou rajuster sa structure du capital, la Société peut rajuster le montant des dividendes versés à l'actionnaire, émettre de nouvelles actions ou émettre ou rembourser des titres de créance. Ces activités sont approuvées par le Conseil d'administration et soumises aux dispositions de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

En 2016, la Société a remis au gouvernement du Canada des dividendes totalisant 31 millions de dollars (53 millions en 2015).

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

10.2 Classement et évaluation de la juste valeur des instruments financiers

10.2.1 Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

Le classement ainsi que la valeur comptable et la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers de la Société sont comme suit :

Au 31 décembre

	2016		2015 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers				
Détenus à des fins de transaction				
Trésorerie	114 185 \$	114 185 \$	140 776 \$	140 776 \$
Actifs financiers dérivés	442	442	756	756
Prêts et créances				
Créances	24 000	24 000	21 890	21 890
Passifs financiers				
Détenus à des fins de transaction	4 888	4 888	15 510	15 510
Autres passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	57 694	57 694	82 334	82 334
Emprunts	27 006	27 145	34 513	34 829

1 Les chiffres correspondants ont été révisés afin de ne pas tenir compte des actifs et passifs non financiers.

La Société n'avait aucun actif financier détenu jusqu'à l'échéance ou disponible à la vente à la fin des périodes de présentation de l'information financière.

La Société a estimé de la façon suivante la juste valeur de ses instruments financiers :

- La valeur comptable de la trésorerie, des créances et des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur approximative en raison de la durée relativement courte de ces instruments financiers.
- La juste valeur des emprunts a été estimée en se fondant sur la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux d'intérêt du marché.
- La juste valeur des contrats de change à terme et des autres instruments dérivés est fondée sur les cours du marché à terme estimés rajustés en fonction de la qualité du crédit. La Société prend en compte le risque de crédit des contreparties et son propre risque de crédit pour établir la juste valeur des instruments financiers.

10.2.2 Hiérarchie des justes valeurs

Pour les instruments financiers, autres que ceux qui ne sont pas évalués ultérieurement à la juste valeur et pour lesquels la juste valeur se rapproche de leur valeur comptable, peu importe qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière, il est nécessaire de présenter leur juste valeur et de les classer selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées dans leur évaluation :

- Niveau 1 : cours du marché (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- Niveau 2 : données autres que les cours du marché visés dans le niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif, que ce soit directement (à savoir des cours) ou indirectement (à savoir des dérivés des cours).

- Niveau 3 : données pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché (données non observables).

L'évaluation de la juste valeur de la trésorerie est classée comme étant au niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2016 et 2015. Les évaluations de la juste valeur de tous les autres instruments financiers détenus par la Société sont classées comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 décembre 2016 et 2015. Il n'y a pas eu de virement d'instruments financiers entre les niveaux en 2016.

10.2.3 Produits et charges d'intérêts

La Société a comptabilisé les produits et charges d'intérêts à l'égard des instruments financiers suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 ¹
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Produits d'intérêts gagnés sur la trésorerie	591 \$	747 \$
Autres passifs financiers		
Charge d'intérêts sur les emprunts et autres dettes	755 \$	929 \$

¹ Les chiffres correspondants ont été révisés de façon à ne pas tenir compte des intérêts sur les impôts.

10.3 Objectifs et cadre de gestion des risques financiers

L'utilisation d'instruments financiers expose la Société au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché.

Le Conseil d'administration est chargé de la mise en place et de la surveillance du cadre de gestion des risques de la Société. Le Comité de vérification aide le Conseil et est responsable de l'examen, de l'approbation et de la surveillance des politiques de la Société en matière de gestion des risques financiers. Le Comité de vérification rend régulièrement compte de ses activités au Conseil d'administration.

10.3.1 Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière par la Société si un client ou une contrepartie liée à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Il se situe surtout dans les créances clients, la trésorerie et les instruments dérivés. La Société a adopté une politique de transiger seulement avec des contreparties bien cotées comme moyen d'atténuer le risque d'une perte financière par manquement. Le risque de la Société et la cote de crédit des contreparties sont surveillés continuellement.

La valeur comptable des actifs financiers comptabilisés dans les états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque.

Créances

L'exposition de la Société au risque de crédit associé aux créances fluctue surtout selon les caractéristiques particulières de chaque client. Toutefois, la Société prend également en compte les données démographiques de sa clientèle, y compris le risque associé au type de client et à son pays d'activité.

La Société gère ce risque en surveillant la solvabilité de ses clients et en demandant un paiement anticipé ou un autre type de paiement garanti des clients présentant un risque inacceptable. Elle a mis en place des mécanismes pour les contrats avec des clients étrangers afin de gérer les risques qu'ils présentent. La direction de la Société examine régulièrement la liste détaillée des créances en vue de déceler des variations des soldes de clients qui pourraient présenter des problèmes de recouvrabilité. Une provision est établie au besoin pour de tels comptes.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par région géographique est la suivante :

Au 31 décembre	2016	2015 ¹
Canada	10 456 \$	15 991 \$
Afrique	9 298	24
Asie	1 433	3 054
Autres	3 751	3 877
	24 938 \$	22 946 \$

1 Les chiffres correspondants ont été révisés en fonction des régions géographiques présentées pour l'exercice à l'étude.

L'exposition maximale au risque de crédit pour les créances par type de client est la suivante :

Au 31 décembre	2016	2015
Banques centrales et institutionnelles	12 453 \$	665 \$
Gouvernements (incluant les ministères et organismes)	7 467	15 668
Clients, commerçants et autres	5 018	6 613
Total des créances	24 938 \$	22 946 \$

La Société détermine une provision pour créances douteuses qui tient compte de la moins-value estimée des créances. La provision est fondée sur des comptes particuliers et est fixée en fonction de la connaissance de la Société de la situation financière de ses clients, du classement chronologique des créances, du climat commercial et géopolitique en vigueur, de la concentration des clients et des secteurs d'activité et de l'expérience acquise. La Société établit des conditions de paiement différentes selon le client et le produit, qui se soldent en des modalités moyennes de paiement de 30 jours.

Le classement chronologique des créances est le suivant :

Au 31 décembre	2016		2015	
	Créances	Provision pour créances douteuses	Créances	Provision pour créances douteuses
Courantes				
0-30 jours	15 415 \$	- \$	19 450 \$	- \$
31-60 jours	3 994	-	2 012	-
61-90 jours	2 322	-	350	-
Plus de 90 jours	3 254	47	1 215	81
Total	24 985 \$	47 \$	23 027 \$	81 \$
Montant net		24 938 \$		22 946 \$

La variation de la provision pour créances douteuses est comme suit :

Au 31 décembre	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	81 \$	133 \$
Ajouts	359	8
Radiations	(393)	(60)
Solde à la clôture de l'exercice	47 \$	81 \$

Trésorerie

Les fonds excédentaires de la Société sont conservés dans des comptes auprès de banques commerciales ou investis pour gagner des revenus de placement lorsque requis tout en maintenant la sécurité du capital et en ayant en main les liquidités nécessaires pour satisfaire aux besoins en flux de trésorerie. Elle gère son risque de crédit relatif à la trésorerie en prenant ses décisions en matière de placements à la lumière d'une politique de placement à court terme. Les placements doivent respecter les critères minimaux d'évaluation du crédit d'au moins une des agences suivantes :

Dominion Bond Rating Service (DBRS), R1 Faible
 Moody's, P1
 Standard and Poor's (S&P), A1

La Société examine régulièrement l'évaluation de crédit des émetteurs dont elle détient des placements et en dispose au taux généralement pratiqué sur le marché lorsque l'évaluation de crédit de l'émetteur régresse en dessous des cotes acceptables.

À chacune des dates de clôture présentées, la Société ne détenait aucun placement de cette nature.

Instruments dérivés

Le risque de crédit relatif aux contrats de change à terme et aux autres instruments dérivés est créé par la possibilité que les contreparties aux ententes manquent à leurs obligations respectives lorsque ces ententes apportent une juste valeur positive à la Société. Ces contreparties sont d'importantes institutions financières internationales et, à ce jour, aucune d'elles n'a manqué à son obligation financière envers la Société. De plus, la Société gère son exposition en passant des contrats uniquement avec des contreparties solvables conformément aux *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*.

10.3.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et prévus pour s'assurer dans la mesure du possible qu'elle a les liquidités nécessaires pour satisfaire aux obligations qui échoient dans une conjoncture normale ou contraignante, sans subir de pertes inacceptables ou ternir sa réputation.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente les conditions contractuelles jusqu'à l'échéance des passifs financiers non dérivés et des instruments dérivés reflétant les décaissements nets non actualisés de la Société :

Au 31 décembre 2016

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	(57 694) \$	(57 694) \$	(52 675) \$	(593) \$	(1 787) \$	(2 639) \$
Emprunts	(27 006)	(28 451)	(8 052)	(7 874)	(9 481)	(3 044)
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	(4 098)	46 755	48 330	(1 575)	-	-

Au 31 décembre 2015¹

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés						
Créditeurs et charges à payer	(82 334) \$	(82 334) \$	(77 203) \$	(513) \$	(1 539) \$	(3 079) \$
Emprunts	(34 513)	(36 660)	(8 229)	(8 036)	(14 248)	(6 147)
Instruments dérivés						
Contrats de change à terme	(14 069)	85 763	71 378	14 385	-	-

1 Les chiffres correspondants ont été révisés afin de ne pas tenir compte des passifs non financiers.

10.3.3 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que des variations des prix du marché, telles les fluctuations du taux de change, l'évolution des taux d'intérêt ou les fluctuations des prix des marchandises, influent sur les résultats de la Société ou sur la juste valeur de ses instruments financiers.

À l'occasion, la Société utilise des instruments dérivés tels des contrats de change à terme, des accords portant sur l'échange de taux d'intérêt, des swaps sur marchandises et des contrats à terme, pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie attribuables au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque marchandises. La Société achète et vend des dérivés dans le cours ordinaire de son activité et toutes ces transactions sont exécutées conformément aux lignes directrices prévues dans les politiques en vigueur. La Société a pour politique de ne pas utiliser des dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change lors des transactions d'achat et de vente et des besoins de gestion de trésorerie à court terme qui sont libellés en monnaies étrangères, soit essentiellement en dollars américains et en euros. Elle gère son exposition aux fluctuations du taux de change entre les monnaies

étrangères et le dollar canadien en concluant des contrats de change à terme et en appliquant la comptabilité de couverture à certains contrats admissibles afin de minimiser la volatilité du résultat net. En date du 31 décembre 2016, la Société n'applique plus la comptabilité de couverture à ses contrats de change à terme. Elle a également recours à de tels contrats pour gérer ses besoins de trésorerie généraux.

L'exposition de la Société au risque de change est la suivante selon les équivalences en dollars canadiens :

Au 31 décembre 2016

	\$ US	EURO	GBP	AUD
Trésorerie	6 845 \$	366 \$	- \$	- \$
Créances	13 999	-	-	-
Créditeurs et charges à payer	(7 949)	(589)	(137)	(147)
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés financiers	12 895	(223)	(137)	(147)
Ventes estimatives couvertes	98 281	-	-	-
Achats estimatifs couverts	(34 756)	(1 188)	(203)	-
Exposition brute	76 420	(1 411)	(340)	(147)
Contrats de change à terme	(51 139)	-	201	-
Exposition nette	25 281 \$	(1 411) \$	(139) \$	(147) \$

Au 31 décembre 2015

	\$ US	EURO	GBP	AUD
Trésorerie	11 146 \$	954 \$	- \$	- \$
Créances	7 873	6	-	-
Créditeurs et charges à payer	(9 078)	(610)	(308)	(247)
Exposition brute, à l'exclusion des dérivés financiers	9 941	(350)	(308)	(247)
Ventes estimatives couvertes	140 019	-	-	-
Achats estimatifs couverts	(42 843)	(885)	(102)	-
Exposition brute	107 117	(535)	(410)	(247)
Contrats de change à terme	(99 984)	-	-	-
Exposition nette	7 133 \$	(535) \$	(410) \$	(247) \$

En se fondant sur les contrats de change à terme en vigueur au 31 décembre 2016 et en supposant que toutes les autres variables ne changent pas, une appréciation hypothétique de 10 % de la valeur du dollar canadien face aux devises ci-dessus entraînerait les hausses des résultats de l'exercice ci-après. Une dépréciation hypothétique de 10 % du dollar canadien face à ces devises aurait un effet contraire égal.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016		2015	
	Autres éléments du résultat global	Résultats de la période	Autres éléments du résultat global	Résultats de la période
Dollars américains	- \$	3 487 \$	5 629 \$	1 188 \$
GBP	-	(90)	-	-

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers et les passifs financiers à taux d'intérêt variable exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. Ce risque n'existe pas pour la trésorerie parce qu'il n'y a pas de placements à court terme aux dates présentées. Les emprunts au taux d'acceptation bancaire ou sur un swap de taux, décrits à la note 17, exposent la Société à un risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie. La Société a couvert l'intégralité de son exposition aux variations des taux d'intérêt liés à ces instruments en concluant des swaps de taux correspondants prévoyant qu'elle paie un taux fixe en retour d'un taux variable. Les swaps de taux sont désignés comme des instruments de couverture selon le modèle de comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Les actifs financiers et les passifs financiers à intérêt fixe sont sujets au risque de taux d'intérêt à la juste valeur. La Société ne comptabilise pas ses instruments d'emprunt à taux fixe en tant qu'instruments détenus à des fins de transaction. Une variation des taux d'intérêt à la date de clôture n'influerait donc d'aucune façon sur le résultat net découlant de ces instruments à taux fixe. Les swaps de taux d'intérêt exposent la Société à un risque de taux d'intérêt à la juste valeur. Une hausse de 50 points de base des taux d'intérêt à la date de clôture augmenterait la juste valeur du passif lié aux swaps et diminuerait les autres éléments du résultat global d'environ 0,3 million de dollars (0,4 million en 2015). Une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt aurait l'effet contraire.

Risque marchandises

La Société est exposée au risque marchandises à l'achat et à la vente de métaux précieux, dont l'or, l'argent, le platine et le palladium, et de métaux communs, entre autres, le nickel, le cuivre et l'acier.

La Société n'est pas exposée au risque de prix lié au programme de vente de produits d'investissement en métal précieux, car l'achat et la vente de métaux précieux utilisés dans ce programme sont réalisés le même jour, sur la même base de prix et dans la même monnaie. Aux fins des ventes de produits numismatiques, la Société conclut des contrats à court terme ou prend des engagements d'achat de métaux précieux et de métaux communs afin d'atténuer le risque marchandises (notes 29.1 et 29.2).

Pour les contrats conclus aux fins d'acquisition de marchandises à être utilisées dans la production, la Société applique le classement des achats normalisés.

L'incidence d'une variation du risque marchandises sur les états financiers consolidés n'est pas importante, car le volume non couvert de la Société est minime.

10.4 Contrats de change à terme et swaps de taux d'intérêt

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés désignés comme couvertures sont les suivantes :

Au 31 décembre 2016

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Passifs financiers dérivés			
Courants			
Swaps de taux d'intérêt	2017	4 500 \$	80 \$
Non courants			
Swaps de taux d'intérêt	2022	16 500	268
		21 000 \$	348 \$

Au 31 décembre 2015

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	7 101 \$	510 \$
		7 101 \$	510 \$
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	63 880 \$	8 264 \$
Swaps de taux d'intérêt	2016	4 500	125
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2017	14 385	3 537
Swaps de taux d'intérêt	2022	21 000	559
		103 765 \$	12 485 \$

Les profits ou pertes sur les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie seront reclassés du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net au cours des périodes pendant lesquelles les profits ou pertes couverts se concrétiseront. Les montants seront reclassés dans le résultat net pendant des périodes d'au plus 6 ans, dont quelque 0,1 million de dollars de pertes (7,9 millions de dollars de pertes en 2015) au cours des 12 prochains mois.

La valeur notionnelle et la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures sont les suivantes :

Au 31 décembre 2016

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2017	13 096 \$	425 \$
<i>Non courants</i>			
Contrats de change à terme	2018	1 575 \$	17 \$
		14 671 \$	442 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2017	55 355 \$	4 540 \$
		55 355 \$	4 540 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2015

	Échéances	Valeur notionnelle	Juste valeur
Actifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	15 532 \$	246 \$
		15 532 \$	246 \$
Passifs financiers dérivés			
<i>Courants</i>			
Contrats de change à terme	2016	65 601 \$	3 025 \$
		65 601 \$	3 025 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat global qui sont occasionnés par la variation nette de la juste valeur des instruments dérivés non désignés comme couvertures représentent un profit de 2,2 millions de dollars (perte de 2,7 millions en 2015). Ces montants sont compris dans les profits nets (pertes nettes) de change.

11. Immobilisations corporelles

La composition de la valeur comptable nette des immobilisations de la Société est présentée dans les tableaux suivants :

Au 31 décembre

	2016	2015
Coût	417 266 \$	407 413 \$
Cumul des amortissements	(247 012)	(234 816)
Valeur comptable nette	170 254 \$	172 597 \$
Valeur comptable nette par catégorie d'actif		
Terrains et améliorations aux terrains	3 075 \$	2 922 \$
Édifices et améliorations	91 109	93 302
Matériel	73 775	73 215
Projets d'immobilisations en cours	2 295	3 158
Valeur comptable nette	170 254 \$	172 597 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations corporelles pour 2015 et 2016 :

	Terrains et améliorations aux terrains	Édifices et améliorations	Matériel	Projets d'immobilisa- tions en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2014	4 094 \$	150 240 \$	244 968 \$	9 733 \$	409 035 \$
Entrées	-	3 451	7 899	2 890	14 240
Virements	-	2 003	7 462	(9 465)	-
Décomptabilisation	-	-	(11 398)	-	(11 398)
Sorties	-	-	(4 464)	-	(4 464)
Solde au 31 décembre 2015	4 094	155 694	244 467	3 158	407 413
Entrées	-	2 631	6 893	2 145	11 669
Virements	-	187	2 821	(3 008)	-
Sorties	-	(64)	(1 752)	-	(1 816)
Solde au 31 décembre 2016	4 094 \$	158 448 \$	252 429 \$	2 295 \$	417 266 \$
Cumul des amortissements					
Solde au 31 décembre 2014	955 \$	17 480 \$	148 950 \$	- \$	\$167 385 \$
Amortissement	(8)	5 622	11 519	-	17 133
Décomptabilisation	-	-	(11 398)	-	(11 398)
Sorties	-	-	(3 213)	-	(3 213)
Dépréciation (Note 14)	225	39 290	25 394	-	64 909
Solde au 31 décembre 2015	1 172	62 392	171 252	-	234 816
Dépréciation	3	4 825	9 111	-	13 939
Sorties	-	(34)	(1 709)	-	(1 743)
Virements	(156)	156	-	-	-
Solde au 31 décembre 2016	1 019 \$	67 339 \$	178 654 \$	- \$	\$247 012 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	3 075 \$	91 109 \$	73 775 \$	2 295 \$	\$170 254 \$

Aucun actif n'avait été donné en garantie d'emprunts au 31 décembre 2016 ou 2015.

Les entrées d'immobilisations corporelles tiennent compte d'une régularisation totalisant 1,2 million de dollars (1,5 million en 2015).

12. Immeuble de placement

Au 31 décembre

	2016	2015
Coût	236 \$	236 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

La juste valeur des terrains s'élève à 2,6 millions de dollars (2,6 millions en 2015). L'évaluation de la juste valeur de l'immeuble de placement est classée comme étant au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs (voir la note 10.2.2 pour les définitions). L'évaluation a été établie en fonction des prix de marché pour des biens semblables dans l'emplacement pertinent. Une nouvelle évaluation sera effectuée lorsqu'il y aura un changement important dans le prix de marché.

Aucun indice de dépréciation n'a été noté au 31 décembre 2016 ou 2015 pour ce qui est de l'immeuble de placement.

La Société détient l'immeuble de placement en fonds franc.

13. Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre

	2016	2015
Coût	30 678 \$	29 589 \$
Cumul des amortissements	(18 674)	(14 378)
Valeur comptable nette	12 004 \$	15 211 \$

Rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des immobilisations incorporelles pour 2015 et 2016 :

	Logiciels	Échange non monétaire	Projets d'immobilisations en cours	Total
Coût				
Solde au 31 décembre 2014	40 546 \$	- \$	1 019 \$	41 565 \$
Entrées	758	1 362	1 046	3 166
Virements	584	-	(584)	-
Décomptabilisation	(13 780)	(1 362)	-	(15 142)
Solde au 31 décembre 2015	28 108	-	1 481	29 589
Entrées	911	-	178	1 089
Virements	1 481	-	(1 481)	-
Solde au 31 décembre 2016	30 500 \$	- \$	178 \$	30 678 \$
Cumul des amortissements				
Solde au 31 décembre 2014	24 115 \$	- \$	- \$	24 115 \$
Amortissement	3 440	1 362	-	4 802
Décomptabilisation	(13 780)	(1 362)	-	(15 142)
Dépréciation (Note 14)	603	-	-	603
Solde au 31 décembre 2015	14 378	-	-	14 378
Amortissement	4 296	-	-	4 296
Solde au 31 décembre 2016	18 674 \$	- \$	- \$	18 674 \$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2016	11 826 \$	- \$	178 \$	12 004 \$

Les entrées d'immobilisations incorporelles tiennent compte d'une régularisation totalisant 0,1 million de dollars (0,1 million en 2015).

14. Dépréciation d'immobilisations

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il a eu des événements ou des circonstances indiquant qu'un actif est peut-être déprécié. Selon IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, de tels événements et circonstances comprennent notamment des changements importants défavorables qui, à long terme, influent sur l'environnement économique ou les hypothèses ou les objectifs de la Société.

Au 31 décembre 2016, des indices de dépréciation avaient été notés pour deux des trois unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Société, soit les pièces de circulation de Winnipeg et l'usine d'Ottawa, et celles-ci ont été soumises à un test de dépréciation, mais la Société a conclu qu'elles n'avaient subi aucune perte de valeur.

À la suite de l'examen stratégique qu'elle a réalisé en 2015, la Société a effectué des tests de dépréciation sur deux de ses UGT, soit les pièces de circulation de Winnipeg et l'affinerie d'Ottawa, après avoir noté des indices de dépréciation. La Société s'est servie de la méthode de la valeur d'utilité pour estimer la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles des deux UGT qui montraient des indices de dépréciation. L'examen de dépréciation lui a permis de conclure que l'UGT de l'affinerie d'Ottawa n'était pas dépréciée, mais que l'UGT des pièces de circulation de Winnipeg l'était.

L'UGT des pièces de circulation de Winnipeg englobe le Programme de pièces de circulation canadiennes et la Ligne commerciale des produits et solutions de pièces de circulation. La Société a noté la récente baisse des produits des activités ordinaires de cette UGT, la réalisation de pertes d'exploitation ainsi que la diminution des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation à titre d'indices de dépréciation.

Par suite de ces tests, la Société a, au troisième trimestre de 2015, constaté une perte de valeur de 65,5 millions de dollars, laquelle a été inscrite dans les charges d'exploitation à l'état consolidé du résultat global.

Incidence sur les immobilisations corporelles (en millions de \$ CA)

Dépréciation	
Terrains, édifices et améliorations	39,5
Matériel	25,4
Immobilisations incorporelles	0,6
Total de la dépréciation	65,5 \$

La valeur recouvrable de l'UGT des pièces de circulation de Winnipeg a été établie au moyen du modèle de la valeur d'utilité, valeur qui est généralement déterminée à l'aide des entrées de trésorerie nettes futures attendues qui sont calculées par voie d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La valeur recouvrable excède de plus de la moitié la valeur comptable des actifs de cette UGT avant la charge de dépréciation. Les entrées de trésorerie futures estimées pour les cinq premiers exercices, incluant la valeur finale, sont fondées sur le plan stratégique et d'entreprise établi en 2015.

Les entrées de trésorerie nettes futures attendues reflètent l'information financière du Programme de pièces de circulation canadiennes (lequel ne dégage aucun profit) ainsi que les estimations de la Société quant aux ventes des produits et solutions de pièces de circulation qui seront réalisées dans l'avenir aux termes de commandes fermes déjà passées et de commandes futures prévues après ajustement au titre de toute variation des taux de change et des cours des métaux communs après 2015, aux coûts

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

d'approvisionnement selon les contrats conclus avec les fournisseurs, aux frais de main-d'œuvre futurs après normalisation, aux conditions générales des marchés, aux hausses ou baisses du fonds de roulement hors trésorerie et à un niveau soutenu de dépenses en immobilisations des exercices à venir.

Les autres estimations ayant servi à établir la valeur recouvrable ont compris le taux d'actualisation applicable. Les données d'entrée utilisées aux fins du modèle des flux de trésorerie actualisés ont été de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données de marché observables). Le taux d'actualisation utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs selon la méthode de la valeur d'utilité a été calculé en fonction du coût moyen pondéré du capital de 12 %, ce qui correspond au point médian d'une fourchette calculée selon la méthode additive. Cette méthode tient compte de primes de risque de manière à obtenir un taux ajusté en fonction du risque.

Aux termes de cette approche, les hypothèses clés utilisées pour déterminer le taux d'actualisation ont été les suivantes :

- Le coût des capitaux propres a été calculé avec une fourchette allant de 18,9 % à 19,9 %, car il n'existe aucune société cotée en bourse dans le secteur des pièces de circulation semblable à la Société;
- Le coût de la dette avant impôts a été calculé avec une fourchette allant de 4,7 % à 5,7 % en se servant du taux préférentiel de la Banque du Canada majoré d'une prime spécifique à une entreprise de 2,0 % à 3,0 %;
- Une pondération du ratio d'endettement dans une fourchette allant de 45 % à 50 % a été utilisée, ce qui se rapproche de la dette notionnelle représentant environ de 2,0 à 2,5 fois le résultat net de 2015;
- Un taux de croissance de 0 % a été pris en compte pour déterminer la valeur finale.

En ce qui concerne l'incidence sur les impôts, la perte de valeur de 65,5 millions de dollars a accru la différence temporelle déductible d'un même montant, ce qui a donné lieu à une hausse des actifs d'impôts différés. Il en a résulté une économie d'impôts différés d'environ 16,4 millions de dollars en 2015, selon le taux d'imposition applicable de 25 % (Note 19).

Analyse de sensibilité

Les estimations suivantes sont présentées isolément les unes des autres, ce qui suppose que toutes les autres estimations demeurent inchangées.

Une baisse ou une hausse de 10 % des entrées de trésorerie nettes futures attendues de l'UGT des pièces de circulation de Winnipeg, ventilée uniformément sur les exercices à venir, aurait donné lieu à une perte de valeur supplémentaire ou à une réduction de la perte de valeur d'environ 8,4 millions de dollars en 2015.

Une hausse de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé aux fins des tests de dépréciation aurait engendré une perte de valeur supplémentaire d'environ 5,9 millions de dollars en 2015.

Une baisse de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé aux fins des tests de dépréciation aurait donné lieu à une diminution de la perte de valeur d'environ 7,0 millions de dollars en 2015.

15. Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale

Au 31 décembre

	2016	2015 (Note 3)
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale	183 672 \$	154 616 \$
Récupération de métaux précieux	(42 655)	(31 607)
Rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	141 017	123 009
Moins la partie courante	(3 153)	(3 583)
Partie non courante des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale, montant net	137 864 \$	119 426 \$

Au 31 décembre

	2016	2015
Solde d'ouverture	123 009 \$	83 297 \$
Ajouts, montant net	26 204	42 532
Rachats et retours, montant net	(3 820)	(2 686)
Réévaluation	(4 376)	(134)
Solde de clôture	141 017 \$	123 009 \$

Au 31 décembre 2016, la Société a établi qu'elle ne pouvait estimer de manière fiable les rachats et retours de pièces vendues à leur valeur nominale.

Les rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale représentent le montant prévu des sorties de trésorerie advenant que la totalité des pièces vendues à leur valeur nominale soient rachetées ou retournées, ce qui englobe les coûts des rachats et des retours, facteur contrebalancé par le contenu de métaux précieux que récupérera la Société par suite de ces rachats ou retours. La composante récupération de métaux précieux du passif est fondée sur la valeur marchande de l'argent à chaque date de clôture.

La portion courante des rachats et retours des produits vendus à leur valeur nominale est fondée sur ceux des 12 derniers mois puisque la Société a déterminé qu'il était improbable que toutes les pièces vendues à leur valeur nominale qui sont en circulation soient rachetées ou remboursées au cours des 12 prochains puisqu'il existe de nombreux détenteurs et que le processus de rachat ou de retour prend du temps.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Société n'offre plus de pièces vendues à leur valeur nominale, mais elle continuera de remplir les commandes en souffrance au cours du premier trimestre de 2017.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

16. Crédoiteurs et charges à payer

Au 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Dettes fournisseurs	5 475 \$	3 623 \$
Autres passifs financiers courants ¹	37 012	63 182
Autres crédoiteurs et charges à payer ²	2 091	2 182
Autres crédoiteurs et charges à payer auprès de parties liées (note 26)	14 806	15 529
Total des crédoiteurs et charges à payer courants	59 384 \$	84 516 \$
Total des crédoiteurs et charges à payer non courants	401	-
Total des crédoiteurs et charges à payer	59 785 \$	84 516 \$

- 1 Les autres passifs financiers courants comprennent des crédoiteurs qui ne constituent pas des dettes fournisseurs ainsi que diverses régularisations relevant de l'exploitation et des immobilisations. Les chiffres correspondants ont été retraités au titre des rachats et retours de produits vendus à leur valeur nominale (note 3).
- 2 Les autres crédoiteurs et charges à payer comprennent des montants à payer au titre des retenues d'impôt et de la taxe de vente. Ils tiennent également compte d'une régularisation associée à une pénalité de 1,6 million de dollars, montant dont la majeure partie a découlé du fait que le montant de la taxe de vente facturé au ministère des Finances n'était pas assez élevé (note 26).

Au 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (Note 3)
Dollars canadiens	50 962 \$	74 267 \$
Dollars américains	7 949	9 078
Euros	589	610
Autres monnaies	285	561
Total des crédoiteurs et charges à payer	59 785 \$	84 516 \$

Les charges à payer au 31 décembre 2016 incluent une provision d'un montant net de 1,0 million de dollars (0,8 million en 2015) pour les retours et rabais sur ventes estimatifs. Au cours de l'exercice, la provision a été réduite de 0,8 million de dollars pour les retours sur ventes réels et augmentée de 1,0 million pour les retours sur ventes estimatifs futurs.

17. Emprunts

Au 31 décembre

	2016	2015
Emprunts	26 990 \$	34 487 \$
Intérêts courus	16	26
Total des emprunts	27 006 \$	34 513 \$
Courants	7 516 \$	7 526 \$
Non courants	19 490	26 987
Total des emprunts	27 006 \$	34,513 \$

Les emprunts ne sont pas garantis et comprennent les facilités d'emprunt suivantes :

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 10 ans, au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,67 % et échéant en 2018. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt par un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables aux trois mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 1,5 million de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2016, le solde du capital se chiffre à 3,0 millions de dollars (4,5 millions en 2015) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 3,0 millions (4,5 millions en 2015).

Un emprunt de 30 millions de dollars d'une durée de 10 ans au taux d'acceptation bancaire ou sur swap de taux d'intérêt portant intérêt à 2,06 % et échéant en 2022. La Société couvre l'emprunt pour le risque de taux d'intérêt en ayant recours à un swap de taux, échangeant un taux fixe pour un taux variable. La structure de l'emprunt comporte l'utilisation d'un taux d'acceptation bancaire et un swap de taux d'intérêt renouvelables chaque mois pour verrouiller le refinancement par acceptations bancaires. L'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 10 ans. Au 31 décembre 2016, le solde du capital se chiffre à 18,0 millions de dollars (21,0 millions en 2015) et la juste valeur de l'acceptation bancaire est de 18,0 millions (21 millions en 2015).

Un emprunt de 15 millions de dollars d'une durée de 5 ans à un taux d'intérêt fixe de 2,35 % et échéant en 2018. Les versements d'intérêt sont effectués semestriellement et l'emprunt est remboursé à raison de 3 millions de dollars par année pendant 5 ans. Au 31 décembre 2016, le solde du capital se chiffre à 6,0 millions de dollars (9,0 millions en 2015) et la juste valeur de l'emprunt est de 6,2 millions (9,3 millions en 2015).

18. Produits différés

Au 31 décembre

	2016	2015
Paiements anticipés des clients	10 533 \$	8 656 \$
Produits différés	2 545	-
Total des produits différés	13 078 \$	8 656 \$

Il y a des paiements anticipés des clients lorsque ceux-ci paient d'avance le coût d'achat des matériaux dans le but de bloquer le prix d'achat, soit essentiellement celui des métaux. Les paiements anticipés sont comptabilisés dans les produits des activités ordinaires au moment de l'expédition. Les produits différés représentent le passif au titre du programme du Club des Maîtres de la Société, programme aux termes duquel ses membres reçoivent des points de récompense qu'ils peuvent appliquer à des achats pendant un certain temps après leur émission.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

19. Impôts sur le résultat

Charge d'impôts exigibles

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Charge d'impôts exigibles	13 132 \$	14 612 \$
Charge d'impôts étrangers	116	10
Ajustements sur exercices antérieurs	405	120
Total de la charge d'impôts exigible	13 653 \$	14 742 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Naissance et résorption des différences temporaires	(4 211) \$	(24 879) \$
Ajustements sur exercices antérieurs	(992)	23
Total du recouvrement d'impôts différés	(5 203) \$	(24 856) \$

La charge d'impôts sur les résultats avant impôts diffère de celle qui résulterait de l'application du taux fédéral d'imposition prévu par la loi de 25 % (25 % en 2015). La charge d'impôts de l'exercice peut être rapprochée du résultat comptable avant impôts comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 Chiffres retraités (note 3)
Résultats avant impôts sur le résultat de l'exercice	32 938 \$	(38 391) \$
Taux d'imposition	25.0%	25.0%
Charge d'impôts calculée (recouvrement d'impôts calculé)	8 235	(9 598)
Charge non déductible	622	(914)
Incidence des impôts étrangers	116	222
Ajustements sur exercices antérieurs	(587)	120
Autres montant nets	64	56
Charge d'impôts comptabilisée (recouvrement d'impôts comptabilisé) en résultat net	8 450 \$	(10 114) \$

Impôts différés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2016 et 2015 sont présentées ci-dessous :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016			2015		
	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Après impôts	Avant impôts	Économie (charge) d'impôts	Après impôts
Profits nets (pertes nettes) non réalisés sur couvertures de flux de trésorerie	6 163 \$	(1 541) \$	4 622 \$	(9 477) \$	2 369 \$	(7 108) \$
Reclassement de pertes nettes réalisées sur couvertures de flux de trésorerie transférées des autres éléments du résultat global	2 593	(647)	1 946	2 511	(628)	1 883
Gains actuariels nets (pertes actuarielles nettes) des régimes à prestations définies	(12)	3	(9)	736	(184)	552
Total	8 744 \$	(2 185) \$	6 559 \$	(6 230) \$	1 557 \$	(4 673) \$

Les incidences fiscales des différences temporaires qui donnent lieu aux actifs et passifs d'impôts différés en 2016 et 2015 sont présentées ci-dessous :

Au 31 décembre 2016

	Solde d'ouverture Chiffres retraités (note 3)	Comptabilisés en résultat net	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture
Actifs d'impôts différés				
Avantages du personnel	3 289 \$	(51) \$	3 \$	3 241 \$
Créditeurs	2 152	2 100	–	4 252
Rachats ou retours de produits vendus à leur valeur nominale	30 752	4 502	–	35 254
Actifs financiers dérivés	2 995	306	(2 188)	1 113
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(4 965)	(2 507)	–	(7 472)
Immobilisations incorporelles	(3 795)	794	–	(3 001)
Crédits d'impôt à l'investissement	(240)	59	–	(181)
Actifs d'impôts différés, montant net	30 188 \$	5 203 \$	(2 185) \$	33 206 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Au 31 décembre 2015

	Solde d'ouverture Chiffres retraités (note 3)	Comptabilisés en résultat net Chiffres retraités (note 3)	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Solde de clôture Chiffres retraités (note 3)
Actifs d'impôts différés				
Avantages du personnels	3 173 \$	300 \$	(184) \$	3 289 \$
Créditeurs	1 727	425	-	2 152
Rachats ou retours de produits vendus à leur valeur nominale	20 824	9 928	-	30 752
Actifs financiers dérivés	581	(496)	2 910	2 995
Passifs d'impôts différés				
Immobilisations corporelles	(19 157)	14 192	-	(4 965)
Immobilisations incorporelles	(4 359)	564	-	(3 795)
Crédits d'impôt à l'investissement	(183)	(57)	-	(240)
Actifs d'impôts différés, montant net	2 606 \$	24 856 \$	2 726 \$	30 188 \$

20. Avantages du personnel

i) Prestations de retraite

Pratiquement tous les membres du personnel de la Société sont couverts par le Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »), un régime de retraite contributif à prestations définies, constitué en vertu d'une loi et parrainé par le gouvernement du Canada. Autant les employés que la Société doivent verser des cotisations. Le président du Conseil du Trésor fixe les cotisations exigées des employeurs, lesquelles sont un multiple de celles exigées des membres du personnel. Le taux de cotisation exigée des employeurs pour 2016 était fonction de la date de début d'emploi de l'employé. Pour les dates de début d'emploi antérieures au 1^{er} janvier 2013, le taux de cotisation de la Société était de 1,15 fois (1,28 fois en 2015) le taux de cotisation exigé des employés; et pour les dates de début d'emploi postérieures au 31 décembre 2012, le taux de cotisation de la Société était de 1,11 fois (1,28 fois en 2015) le taux de cotisation exigé des employés.

En 2016, la Société a versé des cotisations totalisant 11,4 millions de dollars (11,5 millions en 2015). Les cotisations pour 2017 sont estimées à 10,1 millions de dollars.

Le gouvernement du Canada a l'obligation législative d'effectuer le versement des prestations dans le cadre du Régime. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % pour le service ouvrant droit à pension, multiplié par la rémunération moyenne des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont coordonnées avec le Régime de pensions du Canada et le Régime des rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

ii) Autres avantages postérieurs à l'emploi

La Société offre des indemnités de départ aux membres de son personnel ainsi que des avantages de retraite supplémentaires, qui comprennent des avantages postérieurs au départ à la retraite et des prestations d'assurance à certains employés. Les avantages s'accumulent au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour les gagner. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

iii) Autres avantages du personnel à long terme

Les autres avantages à long terme de la Société comprennent des avantages aux membres du personnel qui reçoivent des prestations d'invalidité prolongée, les congés de maladie, les congés spéciaux et les indemnités des accidents du travail. Ces régimes d'avantages n'étant pas capitalisés, ils ne sont couverts par aucun actif et présentent donc un déficit égal à l'obligation au titre des prestations constituées.

Obligation au titre des avantages du personnel à la date de clôture :

Au 31 décembre

	2016	2015
Avantages postérieurs à l'emploi	10 155 \$	9 863 \$
Autres avantages du personnel à long terme	2 812	3 273
Total de l'obligation au titre des avantages du personnel	12 967 \$	13 136 \$

Ce qui suit indique l'évolution de l'obligation au titre des avantages du personnel :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	Avantages postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Solde à l'ouverture de l'exercice	9 863 \$	10 157 \$	3 273 \$	2 542 \$	13 136 \$	12 699 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	575	647	3 372	2 601	3 947	3 248
Coût financier	386	390	125	91	511	481
Avantages versés	(557)	(595)	(3 535)	(3 272)	(4 092)	(3 867)
Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses démographiques	(413)	(571)	(404)	1 314	(817)	743
Pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses financières	301	(165)	(19)	(3)	282	(168)
Solde à la clôture de l'exercice	10 155 \$	9 863 \$	2 812 \$	3 273 \$	12 967 \$	13 136 \$

Les pertes actuarielles (gains actuariels) provenant des hypothèses démographiques englobent les ajustements au titre des résultats, soit l'incidence des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est réellement passé, ainsi que l'incidence des modifications des hypothèses actuarielles.

Les gains actuariels provenant des hypothèses financières comprennent les ajustements imputables à l'effet de l'application du taux d'actualisation à l'obligation au titre des avantages du personnel.

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les charges pour les avantages du personnel ont été comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 ¹
Cotisation au régime de retraite	11 433 \$	11 530 \$
Autres avantages postérieurs à l'emploi	961	1 037
Autres avantages du personnel à long terme	3 074	4 003
Total des charges au titre des avantages du personnel	15 468 \$	16 570 \$

1 Les chiffres correspondants ont été révisés de façon à exclure des versements d'avantages de 3,9 millions de dollars et des gains actuariels de 0,7 million de dollars.

Ce qui suit indique les montants constatés dans l'état consolidé du résultat global :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Inscrits dans le résultat net		
Cotisation au régime de retraite	11 433 \$	11 530 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 947	3 248
Coût financier	511	481
(Gain actuariel) perte actuarielle au titre des autres avantages du personnel à long terme	(423)	1 311
	15 468	16 570
Inscrits dans les autres éléments du résultat global		
Gain actuariel au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(112)	(736)
	(112)	(736)
Total des montants constatés dans l'état consolidé du résultat global	15 356 \$	15 834 \$

Les principales hypothèses actuarielles utilisées à la fin de la période de présentation de l'information financière étaient comme suit (moyenne pondérée) :

Au 31 décembre

	2016	2015
Obligation au titre des prestations constituées		
Taux d'actualisation	3,5 %	3,5 %
Taux de croissance de la rémunération	2,5 %	2,5 %
Coût des avantages pour l'exercice terminé		
Taux d'actualisation	3,3 %	3,5 %
Taux de croissance de la rémunération	2,5 %	3,0 %
Taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé		
Taux tendanciel initial du coût des soins de santé	6,0 %	6,0 %
Taux tendanciel des coûts diminués à	5,0 %	4,9 %

En supposant que toutes les autres hypothèses ne changent pas, une hausse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés suivants augmentera (diminuera) le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier et l'obligation au titre des prestations définies d'un montant précisé dans le tableau suivant. L'incidence d'une baisse hypothétique de un point de pourcentage des taux présumés donnera environ le résultat contraire.

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
<i>Taux tendanciels du coût des soins de santé :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	95 \$	100 \$
Obligation au titre des prestations définies	525	525
<i>Taux d'actualisation :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	(7) \$	(41) \$
Obligation au titre des prestations définies	(1 253)	(1 304)
<i>Taux de rémunération :</i>		
Coût des services rendus au cours de l'exercice et coût financier	68 \$	82 \$
Obligation au titre des prestations définies	492	535

La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies est de 12 années (10 années en 2015). L'échelonnement des versements de prestations est présenté dans le tableau suivant :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 5 à 12 ans
Versements prévus de prestations de retraite	3 977 \$	4 367 \$	4 415 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2015

	Moins de 1 an	De 2 à 5 ans	De 5 à 10 ans
Versements prévus de prestations de retraite	3 713 \$	4 388 \$	4 380 \$

21. Produits des activités ordinaires

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 - Chiffres retraités (note 3)
Produits provenant de la vente de biens	2 604 084 \$	2 266 416 \$
Produits provenant de la prestation de services	37 331	38 725
Total des produits des activités ordinaires	2 641 415 \$	2 305 141 \$

Les produits provenant de la vente de biens sont présentés déduction faite du coût des ventes lorsque la Société n'agit pas pour son propre compte dans le cadre de la transaction (« opérations visant des stocks de clients »). Le tableau qui suit renferme un rapprochement du montant brut des produits provenant de la vente de biens et de leur montant net qui est présenté :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Produits provenant de la vente de biens, montant brut	3 170 301 \$	2 892 107 \$
Moins les opérations visant des stocks de clients	(566 217)	(625 691)
Produits provenant de la vente de biens, montant net	2 604 084 \$	2 266 416 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

22. Charges d'amortissement

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Amortissement des immobilisations corporelles	13 939 \$	17 133 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 296	4 802
Total des charges d'amortissement	18 235 \$	21 935 \$

Les charges d'amortissement ont été attribuées aux charges d'exploitation comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Coût des ventes	10 608 \$	14 082 \$
Frais de marketing et ventes	2 753	3 966
Frais d'administration	4 874	3 887
Total des charges d'amortissement	18 235 \$	21 935 \$

23. Charges de rémunération

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015 ¹
Inclus dans le coût des ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	31 241 \$	40 251 \$
Coûts du régime de retraite	5 487	5 870
Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	1 674	3 122
Indemnités de cessation d'emploi	–	384
Inclus dans les frais de marketing et ventes :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	18 528	16 088
Coûts du régime de retraite	1 870	1 432
Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	404	571
Indemnités de cessation d'emploi	–	1 692
Inclus dans les frais d'administration :		
Rémunération incluant les avantages du personnel à court terme	29 411	28 866
Coûts du régime de retraite	4 076	4 411
Avantages du personnel à long terme et avantages postérieurs à l'emploi autres que les prestations de retraite	1 568	1 353
Indemnités de cessation d'emploi	500	2 339
Total des charges de rémunération et des avantages du personnel	94 759 \$	106 379 \$

1 Les chiffres correspondants ont été révisés en fonction de l'organisation actuelle des centres de coûts.

24. Charges de recherche scientifique et développement expérimental, montant net

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Charges de recherche et développement	5 012 \$	6 774 \$
Crédit d'impôt à l'investissement à la recherche scientifique et au développement	(550)	(1 126)
Charges de recherche et développement, montant net	4 462 \$	5 648 \$

Le montant net des charges nettes de recherche et développement est inclus dans les frais d'administration figurant dans l'état consolidé du résultat global.

25. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les ajustements aux autres charges (produits), montant net ont été comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Charges		
Charges au titre des avantages du personnel	15 468 \$	16 570 \$
Avantages du personnel versés	(15 525)	(15 396)
Dépréciations de stocks	3 705	(24)
Autres charges hors trésorerie	2 459	358
Produits	(5 386)	(4 707)
	721 \$	(3 199) \$

Les impôts sur le résultat payés, déduction faite des impôts sur le résultat reçus ont été comme suit :

	2016	2015
Impôts sur le résultat payés	(19 413) \$	(15 197) \$
Impôts sur le résultat reçus	313	5 276
	(19 100) \$	(9 921) \$

Les intérêts reçus, déduction faite des intérêts payés ont été comme suit :

	2016	2015
Intérêts reçus	1 057 \$	993 \$
Intérêts payés	(621)	(567)
	436 \$	426 \$

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2016 (audités)

(en milliers de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

La variation nette des actifs et passifs d'exploitation figurant dans le tableau consolidé des flux de trésorerie est imputable aux éléments suivants :

	2016	2015
Créances	(2 756) \$	3 839 \$
Stocks	958	15 208
Charges payées d'avance	(860)	(3 294)
Créditeurs et charges à payer	(22 797)	13 073
Produits différés	4 422	7 447
	(21 033) \$	36 273 \$

26. Transactions entre parties liées

Gouvernement du Canada

La Société est liée, sur le plan de la propriété commune, à toutes les entités appartenant au gouvernement du Canada. Elle effectue des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités, aux mêmes conditions que celles conclues avec des parties non liées. Conformément à l'exemption de l'obligation en matière d'informations pour les « entités liées à une autorité publique », la Société est exemptée de certaines dispositions relatives aux informations à fournir d'IAS 24 en ce qui a trait à ses transactions et soldes avec les parties liées suivantes :

- une autorité publique, dont elle est sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable;
- une autre entité qui est une partie liée du fait que les deux entités sont sous le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable d'une même autorité publique.

Les transactions avec des parties liées qui sont significatives, considérées individuellement ou collectivement, comprennent celles avec le gouvernement du Canada et ses ministères et toutes les sociétés d'État fédérales.

La majorité des transactions avec le gouvernement du Canada l'ont été avec le ministère des Finances concernant la production, la gestion et la distribution de pièces de circulation canadiennes sont négociées et évaluées à la juste valeur dans le cadre d'un protocole d'entente de trois ans par lequel le prix est convenu annuellement dans le cours normal des activités.

Les produits liés aux transactions avec le ministère des Finances sont comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Produits provenant du ministère des Finances	90 015 \$	94 340 \$

Au 31 décembre

	2016	2015 ¹
Montant à recevoir du ministère des Finances	3 167 \$	8 110 \$
Montant à payer au ministère des Finances	14 806	15 529

1 Les chiffres correspondants ont été révisés afin de présenter les montants bruts à recevoir du ministère des Finances ou à payer à celui-ci.

Au cours de l'exercice, la majorité des transactions avec des sociétés d'État portaient sur la vente de produits numismatiques.

Les créiteurs et charges à payer figurant à l'état consolidé de la situation financière tiennent compte d'une régularisation associée à une pénalité de 1,6 million de dollars, montant dont la majeure partie a découlé du fait que le montant de la taxe de vente facturé au ministère des Finances n'était pas assez élevé. La Société attend l'évaluation finale de la taxe de vente qu'elle doit régler et facturera ce ministère pour la taxe de vente sous-facturée, soit 32 millions de dollars, montant qu'elle remettra ensuite à l'Agence du revenu du Canada. Ce montant n'a pas été pris en compte à l'état consolidé de la situation financière.

Vu l'application rétrospective d'IAS 16 à la date de transition aux IFRS, soit le 1^{er} janvier 2010, les charges d'amortissement qui ont été imputées au ministère des Finances conformément aux PCGR du Canada, à un taux supérieur aux charges d'amortissement réelles engagées selon IAS 16, ont été ajustées de l'ordre de 8,2 millions de dollars à ce moment-là. Cette somme a été incluse dans les créiteurs et charges à payer à l'état consolidé de la situation financière, car elle peut être remboursable à vue au ministère des Finances. En 2016, la Société a réduit la facturation au ministère des Finances de 0,5 million de dollars (0,5 million en 2015) et le solde de 5,2 millions de dollars (5,7 millions en 2015) sera déduit dans les facturations futures au cours des 10 prochaines années.

Personnel de direction clé

Le personnel de direction clé comprend tous les membres du Conseil d'administration et les cadres dirigeants, y compris tous les vice-présidents, qui ont le pouvoir et la responsabilité en matière de planification, direction et contrôle des activités de la Société.

La rémunération du personnel de direction clé a été comme suit :

Pour l'exercice clos le 31 décembre

	2016	2015
Salaires, primes et avantages à court terme	2 587 \$	2 979 \$
Avantages postérieurs à l'emploi et indemnités de cessation d'emploi	1 147	2 653
Autres avantages à long terme	120	101
Total de la rémunération	3 854 \$	5 733 \$

27. Réorganisation

Vers le milieu de 2015, la Société a effectué un examen de sa stratégie afin de trouver des moyens d'optimiser sa croissance de façon rentable et de s'adapter à l'évolution du marché. Cet examen a été parachévé au troisième trimestre et au terme de celui-ci, la Société a, au mois d'octobre 2015, remanié sa structure organisationnelle. Les employés touchés par ce remaniement se sont vu offrir des indemnités de départ ou d'autres postes internes, selon ce qui convenait. Le total des coûts associés aux départs forcés qui ont été passés en charges en 2015 est d'environ 2,8 millions de dollars. De ce montant, 0,4 million ont été constatés dans le coût des ventes, 1,7 million l'ont été dans les frais de marketing et ventes et 0,7 million l'ont été dans les frais d'administration. Les indemnités de départ ont été versées en 2015 et en 2016.

28. Dessaisissement de Cybermonnaie^{MC}

Le projet Cybermonnaie^{MC} a été lancé en 2012. En février 2014, il a été décidé que toute autre activité de développement et de commercialisation de Cybermonnaie^{MC} devrait être menée par le secteur privé. En décembre 2015, la Société a mené à terme la vente de Cybermonnaie^{MC} contre une somme en espèces de 5 millions versée à la clôture et un billet garanti de 11 millions portant intérêt au taux de 4 %, dont les paiements d'intérêts seront exigibles deux fois l'an et dont le montant en capital viendra à échéance le 16 décembre 2022. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a inscrit dans les autres produits des produits d'intérêts totalisant 0,4 million. La somme en espèces versée à la clôture ainsi que les remboursements de capital après impôts et frais seront remis au gouvernement du Canada sous forme de paiements de dividendes supplémentaires au cours de l'année suivant l'encaissement de la somme en espèces.

La vente a donné lieu à un autre produit de 3,75 millions de dollars après impôts (5 millions avant impôts) qui a été présenté dans le résultat net provenant des activités poursuivies à l'état consolidé du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2015. En raison de l'incertitude entourant la recouvrabilité du billet, aucun actif n'a été inscrit dans les états financiers consolidés et toute contrepartie future supplémentaire liée aux intérêts et aux remboursements de capital sera constatée dans les autres produits au moment de l'encaissement de la somme en espèces.

29. Engagements, éventualités et garanties

29.1 Baux sur métaux précieux

Afin de faciliter la production de pièces de métaux précieux et de gérer les risques associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des accords au titre de contrats d'approvisionnement à prix ferme et des baux sur métaux précieux. Au 31 décembre 2016, la Société avait des engagements en cours de 51,2 millions de dollars au titre de contrats d'approvisionnement (47,0 millions en 2015).

À la fin de l'exercice, la Société avait conclu des baux sur métaux précieux comme suit :

Au 31 décembre (onces)

	2016	2015
Or	34 451	321 747
Argent	9 524 890	6 746 665
Palladium	4 388	8 594
Platine	18 241	13 042

Les frais de location sont calculés d'après la valeur de marché. Les paiements de location pour les baux sur métaux précieux comptabilisés en charges en 2016 se sont élevés à 5,7 millions de dollars (5,1 millions en 2015). La valeur des métaux visés par ces baux sur métaux n'apparaît pas aux états financiers consolidés de la Société, car elle a l'intention de les régler par la prise de possession ou l'expédition des métaux en question.

29.2 Engagements sur métaux communs

Afin de faciliter la production de pièces de circulation et de collection (pour le Canada et d'autres pays) et de gérer ses risques financiers associés aux variations de prix des métaux, la Société peut conclure des contrats d'approvisionnement à prix ferme. Au 31 décembre 2016, la Société avait des engagements d'achat en cours de 12,4 millions de dollars (22,5 millions au 31 décembre 2015).

29.3 Garanties commerciales et bancaires

La Société détient diverses garanties bancaires et commerciales liées à la production à forfait de pièces étrangères. Les garanties ont été émises dans le cours normal des activités, et elles ont été accordées par diverses institutions financières qui offrent à la Société des lignes de crédit. La durée maximale des garanties de bonne fin est d'un an, selon le contrat visé, tandis que la durée maximale des garanties de soumission est de cinq ans. En règle générale, la durée des garanties de soumission est inférieure à trois mois, selon la durée de la période de soumission relative au contrat visé. La durée des divers contrats visés par les garanties de soumission ou de bonne fin varie normalement de un à deux ans. Les paiements susceptibles de devenir exigibles aux termes des engagements précités feraient suite à l'inexécution d'un contrat par la Monnaie. La Société ne prévoit pas devoir verser de paiement d'importance à l'avenir. Au 31 décembre 2016, le maximum des paiements futurs susceptibles de devenir exigibles aux termes des garanties de soumission et de bonne fin est de 12,8 millions de dollars (14,4 millions au 31 décembre 2015).

29.4 Autres engagements, garanties et éventualités

Au 31 décembre 2016, la Société s'était engagée à dépenser environ 4,0 millions de dollars dans l'exercice à venir sur des projets en immobilisations (4,3 millions au 31 décembre 2015).

Le total des engagements minimums futurs qui subsistent est indiqué ci-dessous.

Au 31 décembre

	2017	2018	2019	2020	2021	2022 et par la suite	Total
Contrats de location simple	4 766 \$	4 477 \$	2 009 \$	1 777 \$	1 673 \$	5 625 \$	20 327 \$
Autres engagements (aucun contrat de location)	27 135	4 162	2 330	1 636	1 252	45	36 560
Total	31 901 \$	8 639 \$	4 339 \$	3 413 \$	2 925 \$	5 670 \$	56 887 \$

Il existe diverses créances légales contre la Société. Les demandes qui sont incertaines en termes d'issue ou de sortie potentielle ou qui ne peuvent pas être évaluées sont considérées comme des éventualités et ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Société. Au 31 décembre 2016, les créanciers et charges à payer (note 16) tiennent compte d'une provision de 0,7 million de dollars pour les obligations éventuelles de nature juridique (0,7 million de dollars au 31 décembre 2015). Le montant et le moment du règlement de la provision sont incertains.

Il n'y a pas eu d'autres modifications importantes aux engagements, éventualités et garanties de la Société depuis le 31 décembre 2015.

STATISTIQUES

Tableau 1 – Monnaie de circulation canadienne

Production en 2014, 2015 et 2016

	2016	2015	2014
	Total des pièces	Total des pièces	Total des pièces
Millésime 2015			
2 \$	–	30 378 500	2 150 000
1 \$	–	22 140 000	–
50 ¢	–	625 000	–
25 ¢	–	97 320 000	–
10 ¢	–	112 475 000	–
5 ¢	–	87 360 000	–
1 ¢	–	–	–
Millésime 2016			
2 \$	25 669 000	–	–
1 \$	38 764 000	–	–
50 ¢	800 000	–	–
25 ¢	106 880 000	–	–
10 ¢	220 000 000	–	–
5 ¢	140 952 000	–	–
1 ¢	–	–	–

Tableau 2 – Monnaie de circulation canadienne

Production cumulative jusqu'au 31 décembre 2016

	2016	2015	2014
2 \$	25 669 000	30 378 500	16 305 000
1 \$	38 764 000	22 140 000	24 978 000
50 ¢	800 000	625 000	500 000
25 ¢	106 880 000	97 320 000	97 440 000
10 ¢	220 000 000	112 475 000	153 450 000
5 ¢	140 952 000	87 360 000	66 364 000
1 ¢	–	–	–

Tableau 3 – Monnaie de circulation canadienne

Motifs commémoratifs et standard, pièces plaquées et non plaquées 2014-2016

	2016	2015	2014
5 cents	140 952 000	87 360 000	66 364 000
10 cents	220 000 000	112 475 000	153 450 000
25 cents – 50 ^e anniversaire du drapeau canadien	–	12 500 000	–
25 cents – Caribou	106 880 000	72 320 000	97 440 000
25 cents – Coquelicot	–	12 500 000	–
1 dollar (P)	28 764 000	22 140 000	20 945 000
1 dollar – Dollar porte-bonheur	5 000 000	–	4 033 000
1 dollar – 100 ^e anniversaire du droit de vote des femmes au Canada	5 000 000	–	–
2 dollars (P)	20 669 000	22 528 500	11 305 000
2 dollars – 75 ^e anniversaire de la bataille de l'Atlantique	5 000 000	–	–
2 dollars – 100 ^e anniversaire de la composition du poème <i>Au champ d'honneur</i>	–	5 000 000	–
2 dollars – 200 ^e anniversaire de la naissance de sir John A. Macdonald	–	2 850 000	2 150 000
2 dollars – 75 ^e anniversaire de la déclaration de la Seconde Guerre mondiale – Attends-moi, papa	–	–	5 000 000

DIRIGEANTS



Sandra L. Hanington, IAS.A
Présidente de la Monnaie



Michel Boucher
Vice-président, Ressources
humaines



Sean Byrne
Vice-président, Opérations



Jennifer Camelon, CPA, CA
Chef de la direction financière
et vice-présidente, Finances
et Administration



Francine Hochereau
Vice-présidente, Marketing
et Communications



Simon Kamel
Vice-président, Affaires générales
et juridiques, avocat général et
secrétaire de la Société



John Moore
Vice-président, Ventes

**SIÈGE SOCIAL ET
USINE D'OTTAWA**

Monnaie royale canadienne
320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-993-3500

USINE DE WINNIPEG

Monnaie royale canadienne
520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6400

BOUTIQUES

Ottawa

320, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G8 Canada
613-933-8990

Winnipeg

520, boulevard Lagimodière
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3E7 Canada
204-983-6429

Vancouver

752, rue Granville
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6Z 1A1 Canada
604-681-6772

Voir la gamme complète
de nos produits dans notre
boutique en ligne au
www.monnaie.ca



ROYALE MONNAIE
CANADIENNE
ROYAL MINT
CANADIAN